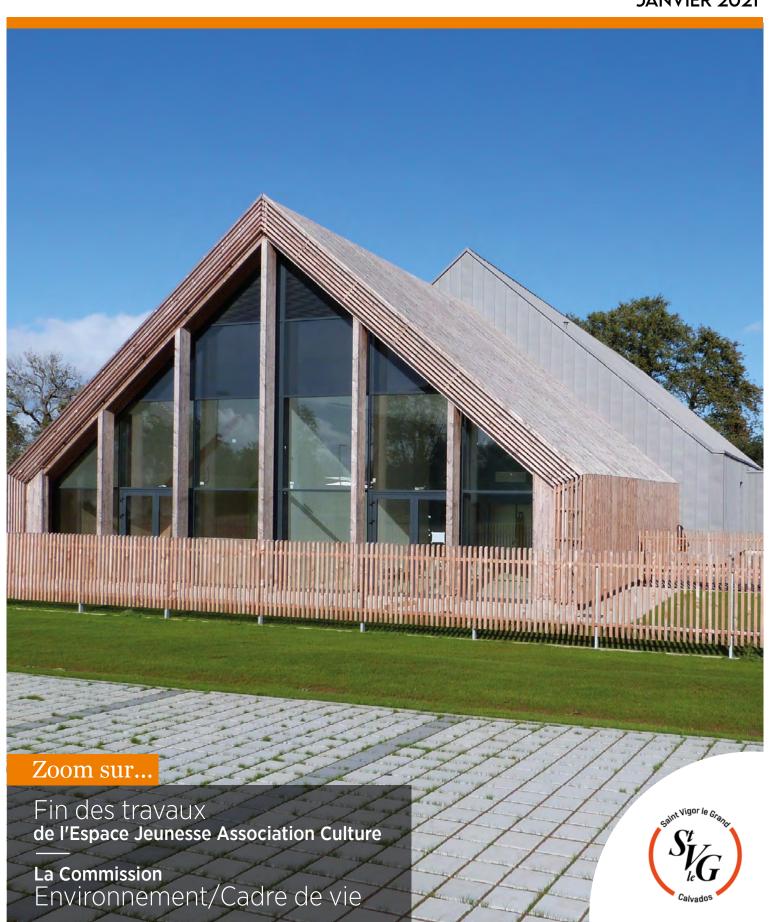
ST-VIGOR-LE-GRAND

JANVIER 2021



MAIRIE

Saint-Vigor-le-Grand

Téléphone

02 31 92 10 23

02 31 51 93 80 Fax

commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi au samedi 9h-12h

Lundi et vendredi 13h30-16h30

www.saintvigorlegrand.fr





Calvados
AGENDA Calendrier 2021
CONSEIL MUNICIPAL Les membres du conseil Les commissions communales

CONSEIL MUNICIPAL	
Les membres du conseil	p.6
Les commissions communales	p.7

p.4

p.8

FINANCES Le budget primitif 2020

TRAVAUX Fin des travaux de l'Espace Jeunesse Association Culture p.9

ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE	
Introduction	p.12
Eco-paturage	p.12
Les pistes cyclables	p.13
Participation à l'entretien	
de la commune	p.14
Zéro phyto	p.14
Les nuisances et incivilités	p.15
Frelons asiatiques	p.15
Panne éclairage public	p.15
Déchets ménagers et tri sélectif	p.16

2		
SO	 Δ	

CCAS/Mission locale du Bessin Virois/	
CLIC du Bessin	p.2

JE	П	N	F۵	S

L'ecole publique de St-vigor-le-Grand	p.22
Le centre de loisirs	p.28

BAYEUX INTERCOM

Ligne 3 Bybus	p.3
Location vélo Bycycle	p.3
Espace aquatique Auréo	p.3
Médiathèque Les 7 Lieux	p.3

ASSOCIATIONS

ა.32
5.38
o.47

INFOS PRATIQUES

Démarchage frauduleux	p.20
Les cimetières communaux	p.20
Plan de la Commune	p.24
Etat civil 2020	p.42
Guide des démarches administratives	p.43
Répertoire numérique	p.44
Déclic numérique	p.45
Le recensement citoyen	p.45
Elections (inscriptions & déroulement)	p.46

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, je profite des vœux pour vous retrouver avec bonheur. C'est aussi l'occasion de rappeler les faits marquants de l'année écoulée.

En ce qui concerne ceux de Saint-Vigor-le-Grand, je vous invite à reprendre le Bulletin Municipal 2020. Les nombreux projets programmés ont tous été réalisés ou en voie de l'être!

A l'échelle Internationale et Nationale, certains évènements survenus tout au long de l'année sont riches d'espoirs, notamment la prise de conscience de nos politiques et de chacun d'entre nous des enjeux écologiques et environnementaux. Il est en effet urgent de protéger notre belle planète bleue afin de l'offrir aux futures générations. Le retour progressif vers la Démocratie de nos voisins est également rassurant pour l'avenir ainsi que bien d'autres signaux porteurs d'optimisme.

En revanche, l'actualité nous rappelle aussi la cruelle réalité d'une guerre de religion qui frappe le monde entier et notre territoire au travers d'attentats odieux ; au péril d'une philosophie de vie fondée sur la liberté, sur la tolérance et sur la volonté de réduire les injustices de tout ordre.

La fracture sociale ne cesse également de se creuser, la misère dans les pays en voie de développement explique en grande partie les flux migratoires et nous sommes maintenant confrontés aux catastrophes sanitaires dont le Coronavirus.

D'année en année, nous retrouvons hélas les mêmes maux malheureusement alourdis de nouveaux fléaux tout autant difficiles à combattre.

Est-ce révélateur d'un virage profond de nos civilisations ? Sans aucun doute. Mais je suis convaincu que cette mutation incontournable nous offrira très rapidement des jours meilleurs.

En attendant, réjouissons-nous des petits moments de bonheur que nous offre la vie, il suffit juste de les reconnaître et d'en profiter pleinement.

L'ouverture de notre futur Espace Jeunesse Association Culture en est un bon exemple. Il servira notamment de terrain de jeux à nos enfants, de lieu de vie, d'échanges et il proposera un programme culturel pour le plaisir de tous avec des concerts, des spectacles, des expositions...

Avec le soutien de mon équipe municipale, je serai sans cesse animé par la profonde détermination à vous rendre la vie la plus douce possible tout en poursuivant la réalisation de nos nombreux projets structurants sans déroger à une des clés de voûte de ma ligne directrice : ne pas augmenter les impôts.

Nous conforterons également le lien social et le bien vivre ensemble notamment par le biais de notre tissu associatif pluridisciplinaire, le Centre aéré, les micro crèches, l'école, Le Dispositif Médico Educatif, l'épicerie solidaire « Le P'tit plus » et bien d'autres branches de notre bel arbre social.

Avant que vous partiez vous promener dans les pages de ce Bulletin Municipal « relooké », il me tient à cœur de souhaiter tous mes vœux de réussite et de bonheur à Geoffrey, notre Secrétaire Général, qui rejoint la Mairie de Saint-Lô à partir du mois de janvier et à Timothée, notre Responsable des Services Techniques, qui retourne sur son île de Wallis et Futuna au mois de juin.

J'ai également une pensée bienveillante et émue pour Christine, Gérald, Thierry et Pascal qui partent cette année en retraite après une vie professionnelle consacrée à votre service.

Merci à tous les cinq d'avoir brillamment apporté leur pierre à l'édifice de notre belle Commune.

Je tiens à vous remercier profondément de nous avoir accordé à nouveau votre confiance pour mener à bien les destinées de Saint-Vigor-le-Grand et conduire les futurs projets qui offriront à notre Commune une nouvelle dimension.

Avec l'équipe municipale, je suis à votre disposition pour vous écouter, vous rencontrer et vous aider.

Je suis heureux de vous souhaiter à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Au plaisir de se revoir bien vite,

Chaleureusement.

Benoit FERRUT





LE CALENDRIER 2021

22 février - 5 mars

Centre de loisirs

Stade Marcel Garnier, rue St Sulpice

23 février

Repas des aînés - sous réserve (sur inscription volontaire en Mairie)

14 mars

Course cycliste

EC St Vigorienne - départ Rue St Sulpice

20-21 mars

Fêtes associatives

avec représentations et match d'improvisation - **Théâtre de Liens**

4 avril

Chasse aux œufs

Le P'tit Plus - Parc urbain Charles Malas

20 et 23 avril

Spectacle Ecole et Orchestre Régional de Normandie

Espace Jeunesse Association Culture - rue St Sulpice

24-25 avril

28e Exposition Nationale

Sélectionneurs d'Animaux de basse

cour à Luc sur Mer, salle Tessel

25 avril

Cérémonie des Déportés

Messe à 10h15, dépôt de gerbe. Association des Anciens Combattants, le Souvenir

1-4 mai

40ème anniversaire Comité du jumelage St Vigor/Colden Common

chez nos amis Anglais

26 avril - 7 mai

Centre de loisirs

Stade Marcel Garnier, rue St Sulpice

2 mai

Foire aux greniers A.S.S.V.

Parc urbain Charles Malas

8 mai

Cérémonie du 8 mai

Dépôt de gerbe, vin d'honneur. Association des Anciens Combattants, le Souvenir

9 mai

Foire aux greniers Amicale de la Grande Mutte

Parc urbain Charles Malas

12 mai

Pièce Potiche en tournée

Théâtre de Liens

Espace Jeunesse Association Culture - rue St Sulpice

20 et 24 mai

Exposition Atelier Le Radeau

Salle des Fêtes (de 14h à 19h)

28 mai

Fête des Voisins

Renseignez-vous dans vos quartiers

28-29 mai

La Trans-Normandie

(exploration vélocipédique du patrimoine normand) EC St Vigorienne - départ Salle des Fêtes

6 juin

Brocante Méchoui du Comité des Fêtes

Parc urbain Charles Malas

13 juin

Foire aux greniers 1001 Danses

Parc urbain Charles Malas

19 juin

Tournoi de foot A.S.S.V.

Stade Marcel Garnier, rue St Sulpice

juin (date non fixée à ce jour)

Kermesse Ecole

kermesse des écoles organisée par l'APE -Ecole, rue de Courseulles

juillet (date non fixée à ce jour)

Randonnée des Ecoles et

Stade Marcel Garnier, rue St Sulpice

Sous réserve de modifications

7 juillet - 31 août

Centre de loisirs

Stade Marcel Garnier, rue St Sulpice

1er août

Foire aux greniers EC St Vigorienne

Parc urbain Charles Malas

5 septembre

Fête Saint Sulpice

Eglise Saint Sulpice Bénévoles du Hameau, avec la participation du Comité des Fêtes

12 septembre

Foire aux greniers A.S.S.V.

Parc urbain Charles Malas

17 septembre

Concert Eglise St Sulpice

dans le cadre des Journées Européennes du

18-19 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

19 septembre

Course cycliste

EC St Vigorienne - départ Salle des Fêtes

29 octobre au 3 novembre

Exposition Mr Quéré

Salle des Fêtes, rue du Beau Site

18 au 29 octobre

Centre de loisirs

Stade Marcel Garnier

11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Messe à 10h15, dépôt de gerbe, vin d'honneur. Association des Anciens Combattants, le Souvenir

28 novembre

Rando VTT

EC St Vigorienne - départ Stade Marcel Garnier

3-4 décembre

Téléthon

Equipe bénévole coordinatrice

		Janvier			Février			Mars			Avril			Mai	Y		Juin
1	٧	JOUR DE L'AN	1	L	Ella	1	L	Aubin C E I	1	J	Hugues	1	S	Jumelage AIL	1	М	Justin
2	S	Basile	2	М	Présentation	2	М	Charles N o	2	٧	Sandrine	2	D	Foire Greniers	2	М	Blandine
3	D	Geneviève	3	М	Blaise	3	М	Guénolé R S E I	3	S	Pâgues —	3	L	ASSV	3	J	Kévin
4	L	Odilon	4	J	Véronique	4	J	Casimir R D S	4	D	Chasse aux œufs	4	М	Sylvain N O	4	٧	Clotilde
5	М	Edouard	5	٧	Agathe	5	٧	Olive E	5	L	LUNDI DE PÂQUES	5	М	Judith R S	5	S	Brocante
6	М	Mélaine	6	S	Gaston	6	S	Colette	6	М	Marcellin	6	J	Prudence E R D S		D	Comité des Fêtes
7	J	Raymond	7	D	Eugènie	7	D	Félicité	7	М	Jean-Baptiste	7	٧	Gisèle E	7	L	Gilbert
8	٧	Lucien	8	L	Jacqueline	8	L	Jean	8	J	Julie	8	S	Cérémonie 8 mai	8	М	Médard
9	S	Alix	9	М	Apolline	9	М	Françoise	9	٧	Gautier	9	D	Foire Greniers	9	М	Diane
10	D	Guillaume	10	М	Arnaud	10	М	Vivien	10	S	Fulbert	10	L	Grande Mutte	10) J	Landry
11	L	Pauline	11	J	Ntr. D. de Lourdes	11	J	Rosine	11	D	Stanislas	11	М	Pièce Potiche	11	٧	Barnabé
12	М	Tatiana	12	٧	Félix	12	٧	Justine	12	L	Jules	12	М	en tournée	12	S	
13	М	Yvette	13	S	Béatrice	13	S	Rodrigue	13	М	Ida	13	J	ASCENSION	1	<mark>3</mark> D	Foire Greniers
14	J	Nina	14	D	Valentin	14	D	Course cycliste	14	М	Maxime	14	٧	Matthias	14	L	
15	٧	Rémi	15	L	Claude	15	L	Louise	15	J	Paterne	15	S	Denise	15	M	Germaine
16	S	Marcel	16	М	Julienne	16	М	Bénédicte	16	٧	Benoît-Joseph	16	D	Honoré	16	M	Jean François Régis
17	D	Roseline	17	М	Alexis	17	М	Patrice	17	S	Anicet	17	L	Pascal	17	' J	Hervé
18	L	Prisca	18	J	Bernadette	18	J	Cyrille	18	D	Parfait	18	М	Eric	18	_	Taurmai Fact
19	М	Marius	19	٧	Gabin	19	٧	Joseph	19	L	Emma	19	М	Yves	1	9 s	ASSV
20	М	Sébastien	20	S	Aimée	20	s	Fêtes	20	М	Spectacle -Ecole + Orchestre	20	J	Exposition Le Radeau	20) D	
21	J	Agnès	21	D	Damien	21	D	associatives	21	M	Régional de Normandie	21	٧	Constantin	2	L	Eté
22	٧	Vincent	22	L	Isabelle C	22	L	Léa	22	J	Alexandre	22	S	Emile	22	2 M	Alban
23	S	Banard	23	М	Repas N b	23	М	Début collecte	23	٧	Georges	23	D	Didier	2:	M	Audrey
24	D	François de Sales	24	М	Modeste R S	24	М	déchets verts	24	s	Exposition Sélectionneurs Animaux de Basse Cour	24	L	Exposition Le Radeau	24	l J	Jean-Baptiste
25	L	Conversion de Paul	25	J	Roméo E R	25	J	Annonciation	25	D	Cérémonie Déportés	25	М	Sophie	2!	V	Prosper
26	М	Paule	26	٧	Nestor E	26	٧	Larissa	26	L	Alida C E I	26	М	Bérenger	26	s	Anthelme
27	М	Angèle	27	s	Honorine	27	S	Habib	27	М	Zita N O	27	J	Augustin	2	7 D	Fernand
28	J	Thomas d'Aquin	28	D	Romain	28	D	Gontran	28	М	Valérie R S	28	٧	Fête des Voisins	28	3 L	Irénée
29	٧	Gildas				29	L	Gwladys	29	J	Catherine E R D S	29	s	La Trans-Normandie	29	M	Paul
30	S	Martine				30	М	Amédée	30	٧	Robert E	30	D	Ferdinand	30) M	Martial
31	D	Marcelle				31	М	Benjamin				31	L	Visitation			

		Juillet			Août	Y		Se	ptembre		(Octobre		Ν	ovembre		D	écembre
1	J	Thierry	1	D	Foire Greniers	ı	1	М	Gilles	1	٧	Thérèse	1	L	TOUSSAINT	1	М	Florence
2	٧	Martinien	2	L	EC St Vigorienne		2	J	Ingrid	2	s	Léger	2	М	Défunts	2	J	Viviane
3	s	Thomas	3	М	Lydie N O		3	٧	Grégoire	3	D	Gérard	3	М	Hubert	3	v	Téléthon
4	D	Florent	4	М	Jean-Marie Vianney R \$,	4	S	Rosalie	4	L	François d'Assise	4	J	Charles	4	s	Telection
5	L	Antoine	5	J	Abel E R D S		5	D	Fête St Sulpice	5	М	Fleur	5	٧	Sylvie	5	D	Gérald
6	М	Mariette	6	٧	Sauveur E		6	L	Bertrand	6	М	Bruno	6	S	Bertille	6	L	Nicolas
7	М	Raoul E L	7	S	Gaétan		7	М	Reine	7	J	Serge	7	D	Carine	7	М	Ambroise
8	J	Thibault R s	8	D	Dominique		8	М	Nativité	8	٧	Pélagie	8	L	Geoffroy	8	М	Thibaud
9	٧	Amandine B R S	9	L	Amour C E I		9	J	Alain	9	S	Denis	9	М	Théodore	9	J	Léocadie
10	S	Ulrich	10	М	Laurent N o	1	0	٧	Inès	10	D	Ghislain	10	М	Léon Cánám ania	10	٧	Romaric
11	D	Benoît	11	М	Claire R S	j	11	S	Adelphe	11	L	Firmin	11	J	Cérémonie du 11 novembre	11	S	Daniel
12	L	Olivier C E I	12	J	Clarisse E R		12	D	Foire Greniers ASSV	12	М	Wilfried	12	٧	Christian	12	D	Chantal
13	М	Henri et Joël N o	13	٧	Hippolyte E	1	3	L	Aimé	13	М	Géraud	13	S	Brice	13	L	Lucie
14	М	FÊTE NATIONALE R S	14	S	Evrard	1	4	М	Cyprien	14	J	Juste	14	D	Sidoine	14	М	Odile
15	J	Donald P R D S	15	D	ASSOMPTION	1	5	М	Roland	15	٧	Thérèse d'Avila	15	L	Albert	15	М	Ninon
16	٧	ND Mt Carmel E	16	L	Armel C E I	1	6	J	Concert Eglise St Sulpice —	16	S	Edwige	16	М	Marguerite	16	J	Alice
17	S	Charlotte	17	М	Hyacinthe N o		17	٧	Kenaud	17	D	Baudoin	17	М	Elisabeth	17	٧	Gaël
18	D	Frédéric	18	М	Hélène R S		18	S	Journées du Patrimoine	18	L	Luc C	18	J	Aude	18	S	Gatien
19	L	Arsène C E I	19	J	Jean Eudes E R		19	D	Course cycliste	19	М	Fin collecte	19	٧	Tanguy	19	D	Urbain
20	М	Marina N O	20	٧	Bernard E	2	0	L	Davy	20	М	déchets R \$	20	S	Edmond	20	L	Théophile
21	М	Victor R S	21	S	Christophe	2	21	М	Matthieu	21	J	verts E R	21	D	Dimitri	21	М	Pierre
22	J	Marie Madeleine	22	D	Fabrice	2	22	М	Maurice	22	v	Elodie E	22	L	Cécile	22	М	Françoise Xavière
23	٧	Brigitte E	23	L	Rose de Lima C	2	23	J	Constant	23	S	Jean de Capistran	23	М	Clément	23	J	Armand
24	S	Christine	24	М	Barthélémy N 5	2	4	٧	Thècle	24	D	Florentin	24	М	Flora	24	٧	Adèle
25	D	Jacques	25	М	Louis R S	2	25	s	Hermann	25	L	Crépin C E I	25	J	Catherine	25	S	NOEL
26	L	Anne et Joachin	26	J	Natacha E R D S	2	6	D	Côme et Damien	26	М	Dimitri N o	26	٧	Delphine	26	D	Etienne
27	М	Nathalie Nathalie	27	٧	Monique E	2	27	L	Vincent de Paul	27	М	Emeline R S	27	s	Sévrin	27	L	Jean
28	М	Samson R S	28	S	Augustin	2	8	М	Venceslas	28	J	Jude E R	28	D	Rando VTT	28	М	Innocent
29	J	Marthe E R	29	D	Sabine	2	9	М	Michel	20	٧	Exposition E T	29	L	Saturnin	29	М	David
30	٧	Juliette E	30	L	Fiacre Aristide Aristide	3	0	J	Jérôme	30	S	Bienvenue	30	М	André	30	J	Roger
31	S	Ignace de Loyola	31	М	Aristide CENT					31	D	Quentin				31	٧	Sylvestre

Conseil Municipal

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

LES ADJOINTS



Benoit **FERRUT**



Daniel **COTIGNY**



Nelly **RAFFIN**



Pascal **ROUGEREAU**



Isabelle BACON



Luc COUTARD

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Julie BAMBA (suppléante)



David **BELLANGER**



Delphine **BLIN**



Sophie **BULOT**



Anne-Marie CHAUVOIS



Philippe CHEVALIER



Hélène **DENAGE**



Eric **FOUCHER**



Nadège **GABRIELLE**



Claudine **GIRARD**



Caroline **MORIN**



Alain **POTTIER**



Bernard **SEBERT**



Alain TCHAN SIN



Stéphane VIVIER (suppléant)

Une équipe proche de vous! N'hésitez pas à les contacter pour vos questions, remarques ou suggestions.

Conseil Municipal / Janvier 2021

LES COMMISSIONS COMMUNALES

TRAVAUX / VOIRIES

Délégué : Daniel COTIGNY

Benoit FERRUT • David BELLANGER • Alain CHAN TSIN • Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Bernard SEBERT

FINANCES

Déléguée : Nelly RAFFIN

Isabelle BACON • Alain CHAN TSIN • Daniel COTIGNY • Eric FOUCHER • Alain POTTIER • Stephane VIVIER

ANIMATIONS / ASSOCIATIONS

Délégué : Pascal ROUGEREAU

David BELLANGER • Delphine BLIN • Alain CHAN TSIN • Philippe CHEVALIER • Julie DUREL • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Caroline MORIN • Bernard SEBERT • Michel RAFFIN (membre désigné, non élu)

COMMUNICATION / INFORMATIONS MUNICIPALES

Délégué : Pascal ROUGEREAU

Sophie BULOT • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Michel RAFFIN (membre désigné, non élu)

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

Déléguée : Isabelle BACON

Sophie BULOT • Hélène DENAGE • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Alain POTTIER • Bernard SEBERT • Stephane VIVIER

URBANISME / PLUI

Délégué : Benoit FERRUT

Delphine BLIN • Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Bernard SEBERT

PATRIMOINE

Déléguée : Nelly RAFFIN

Isabelle BACON • David BELLANGER • Delphine BLIN • Anne-Marie CHAUVOIS • Philippe CHEVALIER • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Claudine GIRARD • Caroline MORIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Délégué : Benoit FERRUT

Isabelle BACON • Delphine BLIN • Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Nadège GABRIELLE • Alain POTTIER • Pascal ROUGEREAU • Stephane VIVIER

APPEL D'OFFRES

Titulaires:

Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Nelly RAFFIN Suppléants: Anne-Marie CHAUVOIS • Hélène DENAGE • Pascal ROUGEREAU

MARCHÉS PUBLICS

Titulaires:

Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Nelly RAFFIN Suppléants: Anne-Marie CHAUVOIS • Hélène DENAGE • Pascal ROUGEREAU

ADMINISTRATION GÉNÈRALE ET PERSONNEL

Délégué: Benoit FERRUT

Isabelle BACON • Delphine BLIN • Philippe CHEVALIER • Hélène DENAGE • Alain POTTIER • Nelly RAFFIN • Pascal ROUGEREAU

CCAS

Délégué: Benoit FERRUT

Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Isabelle FERRUT • Claudine GIRARD • Catherine HOGUEL • Annie PLAGES • Nelly RAFFIN • Janine VAN ELSÜE

IMPÔTS DIRECTS

Titulaires: Daniel COTIGNY • Nelly RAFFIN • Pascal ROUGEREAU • Luc COUTARD • Isabelle BACON • David BELLANGER • Delphine BLIN • Anne-Marie CHAUVOIS Suppléants: Sophie BULOT • Alain CHAN TSIN • Philippe CHEVALIER • Hélène DENAGE • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Claudine GIRARD • Patricia BULOT

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS

BAYEUX INTERCOM

Benoit FERRUT Vice-Président en charge de l'Administration Générale, de la mutualisation et des marchés publics ; Membre de la Commission Développement Economique

Nelly RAFFIN Membre des Commissions : Enseignement et Centre Aquatique ; Eau potable Défense Incendie et Assainissement ; GEMAPI ; Médiathèque Intercommunale

Daniel COTIGNY Membre des Commissions : Travaux ; Aménagement du Territoire et Politique de l'Habitat ; GEMAPI

Claudine GIRARD Membre des Commissions : Développement Touristique ; Transition Environnementale Mobilité et PCAET

SIVU TRANSPORTS URBAINS

Titulaires: Luc COUTARD • Caroline MORIN Suppléants: Benoit FERRUT • Sophie BULOT

SDEC ENERGIE Daniel COTIGNY • Luc COUTARD

CNAS Nelly RAFFIN

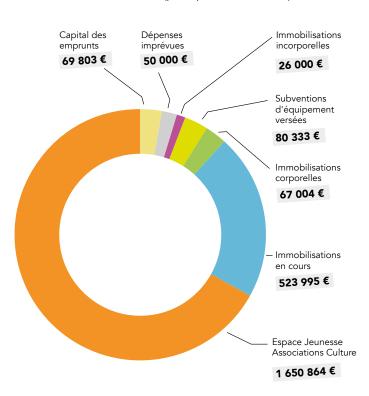
Le budget primitif 2020

Le budget primitif a été adopté par le Conseil Municipal lors de la séance du 29 juin 2020. Il a été voté en équilibre à la hauteur de :

- 1640 000 € en section de fonctionnement
- 2 468 000 € en section d'investissement

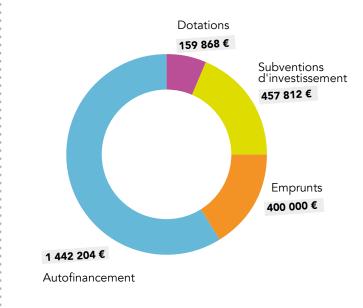
DÉPENSES

D'INVESTISSEMENTS (par chapitre - arrondis à l'euro)



RECETTES RÉELLES

D'INVESTISSEMENTS (par chapitre - arrondis à l'euro)



les éléments clés

IMPÔTS LOCAUX

Aucune hausse d'impôts depuis 2003

- Taxe foncière Bâti : 23,25%
- Taxe foncière Non Bâti : 31,17%

INVESTISSEMENTS VOTÉS

- Aménagement de l'Espace Jeunesse Associations Culture
- Aménagement du parking du Stade
- Acquisition de matériel administratif et technique
- Travaux dans les bâtiments communaux
- Réparation du clocher de l'Eglise Saint-Sulpice
- Restauration de tableaux dans les Eglises
- Frais d'études pour l'aménagement du lotissement communal
- Aménagement de pistes cyclables sur le by-pass



Fin des travaux de l'Espace Jeunesse Association Culture



Entretien avec

Benoit
FERRUT
Maire

Monsieur le Maire, le projet de construction d'une nouvelle salle à St-Vigor, était dans les cartons avant les années 2000. Pourquoi avoir attendu tout ce temps ?

Lorsque j'ai été élu Maire pour la première fois en 2008, le projet d'une nouvelle salle polyvalente est très rapidement revenu au cœur des débats puisqu'il en était déjà question depuis de nombreuses années.

Mais après avoir étudié les finances de la commune, qui étaient pourtant très bonnes grâce à mon prédécesseur Claude Marrazi, j'ai compris que sa réalisation allait malgré tout absorber l'essentiel de notre budget d'investissement.

Il aurait été nécessaire d'avoir recours à d'importants emprunts pour mener, sur la même période, d'autres projets structurants et courir ainsi le risque de devoir augmenter les impôts alors que je m'y suis toujours opposé!

A l'époque, j'ai donc opté pour une stratégie communale différente qui consistait à préserver prioritairement notre indépendance et notre autonomie financière, en programmant une croissance importante et raisonnée de la démographie, par le biais de nouveaux lotissements.

Ils ont généré comme prévu d'importantes recettes supplémentaires permettant de mener à bien de nombreux projets, tout en augmentant nos capacités d'autofinancement.

A partir de ce constat, vous et votre conseil municipal, avez estimé la construction d'une nouvelle salle plausible ? Et pourquoi ce choix ?

Oui, Saint-Vigor-le-Grand a pris une nouvelle dimension en devenant la deuxième Commune de Bayeux Intercom, tout en développant considérablement son tissu social et associatif. Le projet est donc redevenu naturellement d'actualité mais cette fois avec les ressources nécessaires sans avoir recours à une augmentation d'impôts.

Cette nouvelle salle est essentiellement destinée à l'enfance, aux associations et à la culture, mais également aux réceptions et aux réunions d'entreprises, afin d'amortir au maximum ses frais de fonctionnement.

Elle offre en plus la pluralité d'activités que nous attendons d'une « vraie » salle polyvalente.

Aujourd'hui, elle est prête à être utilisée, qu'en pensez-vous ?

Vous découvrirez qu'elle conjugue harmonieusement bien l'architecture contemporaine, avec l'utilisation de matériaux nobles tel que le bois, et qu'elle s'intègre parfaitement à son environnement rural.

Au plaisir de la visiter ensemble!



Une architecture contemporaine... qui s'intègre parfaitement à son environnement rural

Travaux



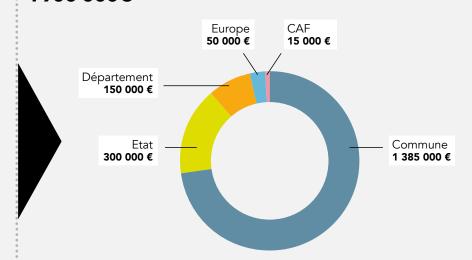
Entretien avec **Nelly RAFFIN** Adjointe déléguée à la Commission Finances

Madame Raffin, vous êtes chargée des finances de la commune, quel est le coût de cet espace ? Quels sont les financeurs de ce projet ?

Le montant global de cet espace, mobilier compris, s'élève à 1 900 000 € HT.

Les financeurs sont la commune par autofinancement et emprunts, ensuite l'État à hauteur de 300 000€, le Département du Calvados à hauteur de 150 000€, l'Europe à hauteur de 50 000€ et la CAF pour 15 000€.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT 1 900 000€









Entretien avec
Daniel COTIGNY
et Luc COUTARD
Adjoints délégués
à la Commission Travaux

Messieurs Cotigny et Coutard, vous êtes chargés des travaux, pouvez-vous nous donner des précisions sur cet espace ?

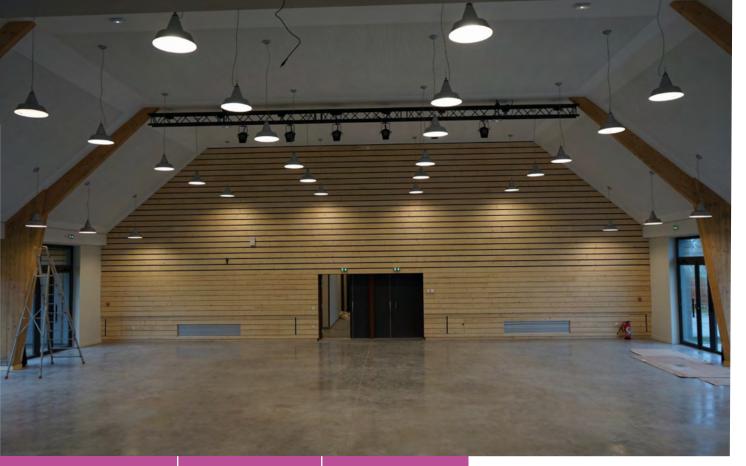
L'architecte missionné pour ce projet est le cabinet Royer Architectes et Associés de Valognes.

Cet espace se compose:

- d'un vaste hall d'entrée,
- d'une salle de réception,
- d'une scène de 41 m².
- de 2 salles de 66 m² dédiées principalement aux enfants du Centre de Loisirs.
- d'une cuisine tout équipée.

A l'extérieur, un parking a été aménagé ainsi que des espaces verts.

Les premiers travaux ont démarré en mars 2019 pour se finaliser en décembre 2020.



SALLE DE RÉCEPTION **247** M2



200 PERSONNES



2 PIÈCES DE 66 M2

POUR LE CENTRE DE LOISIRS





Entretien avec

Pascal ROUGEREAU

Adjoint délégué
à la Commission

Animations et Associations

Monsieur Rougereau vous êtes le relais des associations, chargé des animations. Quel sera l'usage de cette salle socio-culturelle?

Comme son nom l'indique elle sera utilisée, par les enfants du Centre de Loisirs, les associations, mais aussi pour des évènements culturels.

Son équipement permettra d'accueillir des pièces de théâtre, des évènements musicaux, des conférences et des expositions.

Elle sera également mise à disposition du public et des entreprises pour des réceptions privées ou des séminaires.

D'ores et déjà la commission Animations & Associations examine un projet de saison culturelle.

Et quelle sera sa première utilisation?

La Commission travaille actuellement sur l'organisation de son inauguration officielle qui se clôturera par un spectacle de théâtre et de musique, avec la participation d'associations de notre commune. Pour les raisons sanitaires, nous attendons encore pour fixer la date définitive de cet événement.

Courant second trimestre 2021, une représentation musicale et théâtrale sera donnée par les enfants de l'école accompagnés par l'Orchestre Régional de Normandie. Ce n'est qu'un début et nous souhaitons que cette nouvelle salle vive!

Environnement/Cadre de vie

Zoom sur...

La commission ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



Cette nouvelle commission composée de huit membres, a été créée en juin 2020 afin de répondre à une attente très forte de la population, notamment sur la transition écologique.

Elle traite de toutes les questions relatives à la préservation et la garantie de la qualité environnementale, à la préservation du cadre de vie et au développement durable dans notre commune.

L'éco-pâturage, le développement des pistes cyclables, la plantation d'un arbre pour chaque naissance d'un enfant de la commune sont les trois premiers projets retenus dès 2021. De nombreux autres sujets sont déjà en cours de réflexion et seront développés au cours des six prochaines années.



Isabelle BACON Adjointe déléguée à la Commission Environnement et Cadre de vie





Eco-patûrage aux «Jardins de la Pigache»

L'entretien des espaces verts par l'éco-pâturage a été testé dans notre commune au cours d'une période de cinq semaines durant les mois de juillet et août 2020.

Ainsi, deux chèvres, un mouton, une brebis et son agneau ont été installés autour du bassin de rétention d'eau du lotissement Les jardins de la Pigache d'une surface de 1800 mètres carrés.

Ce projet, à la fois écologique mais aussi ludique, a fait le bonheur de nos enfants et a été approuvé par de nombreux citoyens. Il pourrait, d'ailleurs, s'étendre cette année au bassin de rétention d'eau du lotissement Le Clos du Lion dont la surface est environ trois fois supérieure à celle du bassin de rétention d'eau du lotissement Les jardins de la Pigache.



Poursuite de l'aménagement des pistes cyclables

Dès 2021 commencera le nouvel aménagement de la section du by-pass depuis le rond-point de la Route d'Arromanches à la Route d'Esquay.

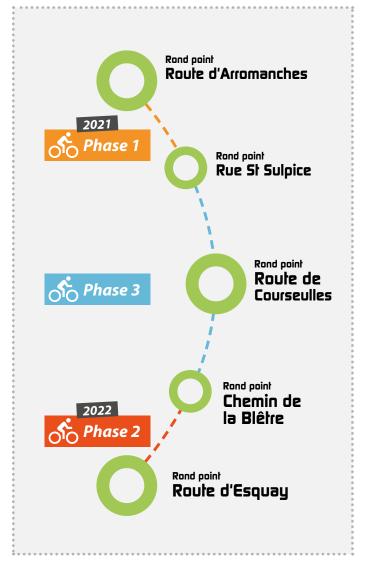
Trois futurs ronds-points seront réalisés aux carrefours Saint-Sulpice, Courseulles et Chemin de la Blêtre.

Des pistes cyclables seront également créées en trois phases :

- la première, programmée en 2021, pour relier le rond-point de la route d'Arromanches à celui prévu route de Saint-Sulpice :
- la seconde, programmée à partir de 2022, pour relier le rond-point prévu près du Chemin de la Blêtre à celui de la route d'Esquay;
- et la troisième, dont la date est encore incertaine, est prévue pour relier le rond-point de la route de Saint-Sulpice à celui près du Chemin de la Blêtre.



La partie du by-pass sur notre commune sera entièrement sécurisée par des pistes cyclables.



Environnement/Cadre de vie



Participation de tous pour l'entretien de notre commune!

L'entretien des espaces publics peut aussi se faire avec la participation de chacun d'entre nous, citoyens de SAINT VIGOR LE GRAND.

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Il comporte différentes actions obligatoires telles que :

- Le déneigement ou le dégagement du verglas ;
- Le désherbage:
- Le nettoyage des feuilles et des déchets ;
- L'épandage du sel ou du sable pour éviter la neige et le verglas.

A titre d'exemple :

- La responsabilité de la commune peut être engagée si un trou dans le trottoir est à l'origine d'une cheville tordue ou fracturée sur un passant;
- La responsabilité du citoyen peut être engagée suite à la plainte déposée par une personne victime d'un accident survenu à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir.



ZÉRO PHYTO!

L'article 68 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 interdit l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, l'entretien des espaces publics (espaces verts, promenades, forêts et voirie) doit se faire par d'autres moyens que par l'utilisation de pesticides.

L'arrêt des pesticides, c'est la santé de tous, c'est la préservation de l'eau, c'est la sauvegarde de la biodiversité...

La protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous.

Les nuisances et incivilités



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, sont autorisés uniquement :

LUNDI À VENDREDI



8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

SAMEDI



9h à 12h et 15h à 19h

DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ



10h à 12h

(Article 5 - arrêté préfectoral du 16/01/1997)

- Il est formellement interdit de brûler des déchets verts dans son jardin.
- Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...).

(Article 6 - arrêté municipal du 17/09/2013)

- La divagation des animaux est interdite sur le territoire communal. Les chiens errants seront capturés et détenus en chenil (SPA Balleroy) aux frais du propriétaire. (arrêté municipal du 27/09/2013).
- Les propriétaires de chiens dangereux de lère catégorie (chiens d'attaque) ou de 2ème catégorie (chiens de garde et de défense) doivent déclarer les chiens en mairie. Se munir du carnet de vaccinations, de l'attestation d'assurance et du certificat de propriété du chien.

RAPPEL: L'accès au stade municipal et au parc urbain est interdit à tous les chiens, même tenus en laisse. Les infractions constatées seront susceptibles d'être verbalisées.

(arrêtés municipaux du 03/09/2019 et 19/11/2019)

STOP

aux déjections canines!!

L'abandon de déjections canines sur la voie publique, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux etc. est considéré comme un dépôt sauvage. Il peut, par conséquent, être sanctionné par une contravention de 1ère classe (38 €).



Ramasser les déjections de son chien, c'est contribuer au maintien d'un cadre de vie agréable.

Frelons asiatiques

La commune de Saint-Vigor-le-Grand a signé une convention avec la FREDON Basse-Normandie dans le cadre d'un plan de lutte collective dans le département.

Prévenez les services de la Mairie si vous découvrez un nid, aussi bien sur le domaine public que privé. Un agent habilité se déplacera pour constater le nid puis un professionnel sera mandaté pour intervenir.

Panne d'éclairage public

En cas de panne d'éclairage public, **contactez la Mairie** en précisant le N° du foyer (numéro indiqué sur le bas du poteau).

Environnement/Cadre de vie

La déchetterie d'Esquay-sur-Seulles

Sur présentation de votre carte d'accès, vous pourrez déposer à la déchetterie vos encombrants, gravats inertes, déchets végétaux, ferrailles, papiers, cartons... Le déchetterie dispose également de containers pour la récupération des vêtements.

Nouveauté, une benne mobilier est à disposition pour donner une seconde vie à vos meubles!

La carte SEROC vous donne accès à l'ensemble des déchetteries du réseau.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE :

- Lundi, vendredi : 14h-18h
- Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h-12h / 14h-18h (du 1^{er} octobre au 31 mars, horaires d'hiver fermeture à 17h)

DEMANDE DE CARTE ET INFORMATIONS :

SEROC, ZA route de Caen, Bayeux 02 31 51 69 60 seroc-bayeux.fr

Collecte de sapins de Noël

Une collecte sera effectuée en porte à porte par les agents communaux les 4, 8 et 11 janvier 2021, à partir de 8h. Un dépôt de sapins est à votre disposition Parking de la Mairie du jeudi 24 décembre 2020 jusqu'au lundi 11 janvier 2021.

Faites broyer vos branches à domicile

Le SEROC propose aux habitants de les aider à broyer à domicile les tailles de haies, arbustes ou arbres, en bénéficiant d'une prise en charge à 70% du coût de la prestation (dans la limite de 100 € par foyer et par an).

Vous pourrez utiliser le broyat obtenu en paillage ou en apport complémentaire au compostage. Une véritable ressource pour le jardin !

Par ailleurs, le SEROC encourage les habitants à se regrouper pour faire venir le broyeur.

INFORMATIONS:

02 31 51 69 60 seroc-bayeux.fr

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères (container gris)

LE VENDREDI à partir de 7h

Tri sélectif (sac jaune)

LE MERCREDI à partir de 7h

Déchets verts

LE MERCREDI à partir de 7h* du 24 mars au 21 octobre

*(à l'exception des rues Moulin Renard, Pont Trubert, square Kennedy et résidence Le Petit Clos qui sont collectées le lundi).

Vous êtes nouvel habitant de la commune ou avez besoin d'un nouveau container gris,

contactez Collectea au 02 31 92 54 93.



Nouveau !!!

Distribution des sacs jaunes et déchets verts à l'atelier municipal, 26 rue Saint-Sulpice (près du stade)

Permanence exceptionnelle

 mercredi 3, jeudi 4 et lundi 8 mars 2021 de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Toute l'année

• les 1er et 3e mercredi du mois de 13h30 à 18h30

Le compostage individuel

Réservation de votre composteur auprès du SEROC

02 31 51 69 60

seroc14.fr (formulaire en ligne)



LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT!

Depuis le 1er octobre 2020, <u>TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS</u> sont à mettre dans le sac ou bac jaune sur le territoire du SEROC!

JUSQUE-LÀ, DANS NOTRE SAC JAUNE, ON Y METTAIT:

- Tous les papiers,
- Tous les emballages en carton et briques alimentaires,
- Les emballages en métal, aluminium compris,
- Et les bouteilles, flacons et bidons en plastique.

DÉSORMAIS NOUS POUVONS AUSSI Y DÉPOSER :

- Tous les emballages en plastique : les barquettes et boîtes, les pots, les sacs, sachets et films plastiques.
- Et tous les petits métaux : capsules, cages à bouchon, dosettes de café en aluminium.



Tous les habitants de l'Ouest du Calvados : les communautés de communes de Seulles Terre et Mer, Bayeux Intercom, Isigny Omaha Intercom, Pré-Bocage Intercom et Intercom de la Vire au Noireau.

ET EN PRATIQUE QUEL EST LE GESTE DE TRI À ADOPTER ?

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac/sac jaune !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Ne les imbriquez pas les uns dans les autres.

4/ Ne regardez pas les consignes présentes sur les emballages, consultez le mémo tri local.

Foire aux questions, mémo tri à télécharger, vidéo pédagogique, rendez-vous sur : www.seroc14.fr

Renseignements: SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc14.fr









Environnement/Cadre de vie

EMBALLAGES ET PAPIERS



Tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires



Tous les emballages en métal



Tous les papiers (sauf : essuie-tout, mouchoirs et papier peint)

- bien vidés
- non lavés
- sans les imbriquer

TOUS LES EMBALLAGES



Tous les emballages en plastique



bac ou sac jaune



conteneur sélectif

EMBALLAGES EN VERRE



 bien vidés non lavés

pas de vaisselle

pas d'ampoule ni néon



conteneur à verre

Tous les emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons



Un doute, une question, envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur www.seroc14.fr, sur www.consignesdetri.fr ou sur l'application mobile « Guide de tri »

par ici, les autres déchets!

DÉCHETS COMPOSTABLES

- équilibrer matière humide / matière sèche
- mettre peu de tonte
- mélanger le haut du tas régulièrement













Epluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, mouchoirs, essuie-tout non gras, marc de café et dosettes souples, thé, feuilles, plantes fanées, brindilles, paille...

composteur

TEXTILES



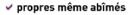




Vêtements



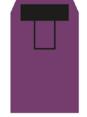
Linges de maison (sauf couvertures)



à déposer en sac



Chaussures par paires



conteneur textile

DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE



déchets verts



cartons





bois



métaux



déblais / gravats



préparer et trier avant de venir sur place

de vidange



huiles de fritures



batteries



enfouis



cartouches



déchets électriques



ménagers spéciaux



papiers





Les déchèteries sont destinées à recevoir les déchets volumineux et/ou dangereux. D'autres déchets peuvent être acceptés selon les déchèteries : amiante, textile, mobilier, etc.

ORDURES MÉNAGÈRES

Ce qu'il reste après avoir fait le tri!

attention, les médicaments non utilisés sont à retourner en pharmacie

















d'ordures ménagères

Déchets d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, couches...), mégots de cigarette, boîtes à fromage en bois, objets en plastique (non électriques), restes alimentaires non consommables, etc.











CITEO

Environnement/Cadre de vie







Un petit tour à vélo!

Places de la Mairie et de l'Eglise au centre du bourg, mais également Pouligny, le Village Saint-Exupère, La Pigache, La Baronnie, Saint-Sulpice, la « Cabane à Martin » et bien d'autres, la commune de Saint-Vigor-le-Grand est vaste et diversifiée.

Le début d'une nouvelle mandature est toujours l'occasion pour les élus municipaux, nouveaux venus comme conseillers sortants, de découvrir ou redécouvrir toute la richesse de la commune.

C'est ce qu'a fait la nouvelle équipe municipale, le Maire Benoît Ferrut en tête, ce dimanche de fin d'été ensoleillé du 13 septembre 2020.

Partis de la Mairie en vélo, développement durable oblige, les élus ont sillonné pendant une douzaine de kilomètres routes et chemins de la commune, bénéficiant au passage d'une visite guidée improvisée du Manoir du Petit Magny, pour terminer la matinée par la visite de la futur Espace Jeunesse Association Culture bientôt achevé.

Infos pratiques

Démarchage frauduleux

La municipalité vous recommande une vigilance permanente face au démarchage frauduleux, qu'il soit téléphonique ou à domicile.

Il est rappelé que la Mairie ne mandate jamais d'entreprise dans le but de vous démarcher. Les thèmes les plus couramment abordés sont les travaux d'accessibilité, d'isolation ou d'économie d'énergie. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie.

Vigilance sur les fraudes par e-mail :

vous pouvez recevoir de faux e-mails qui utilisent l'identité (logo, nom) d'une société lambda (banque, fournisseur électricité, gaz, téléphone...), accompagnés d'un lien qui renvoie vers des sites internet afin de recueillir vos données personnelles. **Ne jamais fournir vos coordonnées bancaires.**

Les réflexes à avoir

- Avertir le Service des Fraudes : 0805 805 817 (coût d'un appel local) ou www.internet-signalement.gouv.fr
- Contacter votre banque pour faire opposition si vous avez répondu et transmis des informations bancaires.
- Informer la Direction Départementale de la Protection des Populations du Calvados : ddpp@calvados.gouv.fr. 02 31 24 98 60
- Déposer plainte auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie

Les cimetières communaux

La commune possède 3 cimetières : le cimetière de l'Est rebaptisé « Cimetière du Souvenir », le cimetière du Bourg et le cimetière St Sulpice.

Tarifs des concessions	Concession Terrain	Concession Cavurne ⁽¹⁾
Trentenaire	180 €	420 €
Cinquantenaire	350 €	525 €
Perpétuelle	490 €	750 €



(1) comprend l'emplacement, la cavurne et la plaque de granit.

La gravure de la plaque est à la charge du titulaire de la concession.

RENSEIGNEMENTS : à la Mairie







Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Ce service est à l'écoute de toute personne rencontrant des difficultés dans sa vie quotidienne (demande d'emploi ou personne en situation précaire, personne âgée, petite enfance...). Il est à même de fournir tous les renseignements et conseils correspondants.

N'hésitez pas à nous consulter, nous vous écouterons avec attention, discrétion et bienveillance.

RENSEIGNEMENTS / PRISE DE RENDEZ-VOUS

par téléphone à la Mairie

Mission Locale du **Bessin au Virois**

La Mission Locale reçoit les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, demandeurs d'emploi ou ayant un travail. Aux diplômés ou non, elle offre un accompagnement personnalisé afin d'élaborer un projet professionnel, de construire un projet de formation, d'accompagner la recherche d'emploi et de faire le lien avec les entreprises.

Elle propose une approche globale des situations afin d'apporter des réponses dans les domaines de la formation, l'emploi, la santé, la culture et du logement.

POUR TOUTES INFORMATIONS

02 31 32 60 55 contactbessin@mlbessinvirois.fr 4 boulevard Sadi Carnot, Bayeux

CLIC du Bessin

Le Centre Local d'Information et de gérontologique Coordination un guichet d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées. Il a pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour tous les retraités et personnes âgées. de manière à améliorer leur vie quotidienne (aides et prestations, services de soutien à domicile, offres de soins, structures d'accueil).

Il évalue vos besoins et élabore avec vous un plan d'aide personnalisé et vous oriente ensuite vers les organismes adaptés à vos besoins et peut vous aider à constituer vos dossiers de prise en charge: aide ménagère, allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement et allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA). Des équipes médicosociales élaborent également un plan d'aide à l'autonomie dont elles assurent la mise en œuvre et le suivi, sur la base d'une évaluation dans votre lieu de vie.

Le CLIC organise également des actions collectives d'information et de formation. Pour le grand public, des ateliers sont proposés, en partenariat avec différentes institutions, où sont abordés des sujets tels que la mémoire, la prévention routière, le rôle des aidants ou encore la nutrition.

POUR TOUTES INFORMATIONS

02 31 51 10 72 3 rue François Coulet, Bayeux



L'école publique de Saint-Vigor-le-Grand

214 9 classes

La direction est assurée par Mme Michèle BEAUFILS.

LES HORAIRES

- Le matin : 8h30 à 11h45 (accueil à partir de 8h20)
- L'après-midi: 13h45 à 16h30 (accueil à partir de 13h35)

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- **Le matin, garderie** à partir de 7h30 jusqu'à 8h20
- Le soir, garderie à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 pour les élèves de maternelle et étude, après le goûter, pour les élèves du CP au CM2.
- **Restauration scolaire**: 2 services, l'un à 11h45 et l'autre à 12h30.





Les infrastructures scolaires

Le bâtiment des maternelles se trouve dans la cour intérieure. Il comprend trois salles de classes, une salle de sieste, une salle de motricité, le bureau de direction et des sanitaires adaptés aux petits. La grande cour intérieure, qui a été réaménagée en juillet 2018, est agrémentée d'une aire de jeux pour les petits et d'un plateau de sport pour les plus grands.

Un ensemble récent composé de trois salles de classes et de deux blocs sanitaires accueillent les élèves des classes de CP, de CE2 et de CE2-CM1. Dans un autre bâtiment se trouve la classe de CE1.

Le bâtiment en pierre abrite les deux classes de CM1-CM2 et de CM2, une salle des maîtres équipée d'un tableau interactif et d'une classe mobile numérique, une bibliothèque/salle informatique et des sanitaires.

En face de ce bâtiment, se trouvent la cour des « grands » et le petit préau. Des travaux ont permis d'agrandir la salle de restauration et d'ajouter de nouveaux sanitaires et une cuisine.



Autour du livre

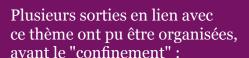
Dans ce "Bulletin", l'école de Saint-Vigor-le-Grand a l'habitude de faire une chronique sur les "Classes Découvertes" des petits et des grands qui se sont déroulées pendant l'année précèdente. Malheureusement, la Covid 19 est passée par là pour contrecarrer tous les beaux projets qui étaient programmés et qui devaient se dérouler entre avril et mai 2020.

Cependant, comme chaque année, un thème commun a été déterminé pour toutes les classes. Celui de 2019-2020 fut "Le LIVRE".

Albums, contes, romans ... ont fait voyager les élèves pendant une partie de l'année. Thème très riche, les pistes de travail n'ont pas manqué. Cela a permis des projets communs en expression orale, en littérature, en arts visuels et beaucoup d'échanges entre les cycles.

La classe de CE2-CM1 a présenté une valise chargée d'objets issus des contes aux élèves de PS qui devaient attribuer chaque objet à son histoire. Les élèves de CM1 ont, quant à eux, présenté des exposés, suite à leurs lectures de documentaires.





Au Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard

Les trois classes de maternelle se sont rendues au Musée d'Art et d'Histoire de Bayeux pour participer à un jeu de piste « Cherche et Trouve ».

Les élèves de CM2 ont participé à un atelier de calligraphie, l'art de bien former les lettres à la main, avec une plume et de l'encre. Puis ils ont étudié plusieurs tableaux du MAHB où il était question de livres..., symboles de culture et de savoir.

■ A la Médiathèque Les 7 Lieux

Plusieurs classes se sont rendues à la nouvelle médiathèque. La lecture d'un conte a été offerte aux classes de maternelle et des jeux de piste pour les plus grands. Tous, petits et grands, ont apprécié ce moment.





Au château de Falaise

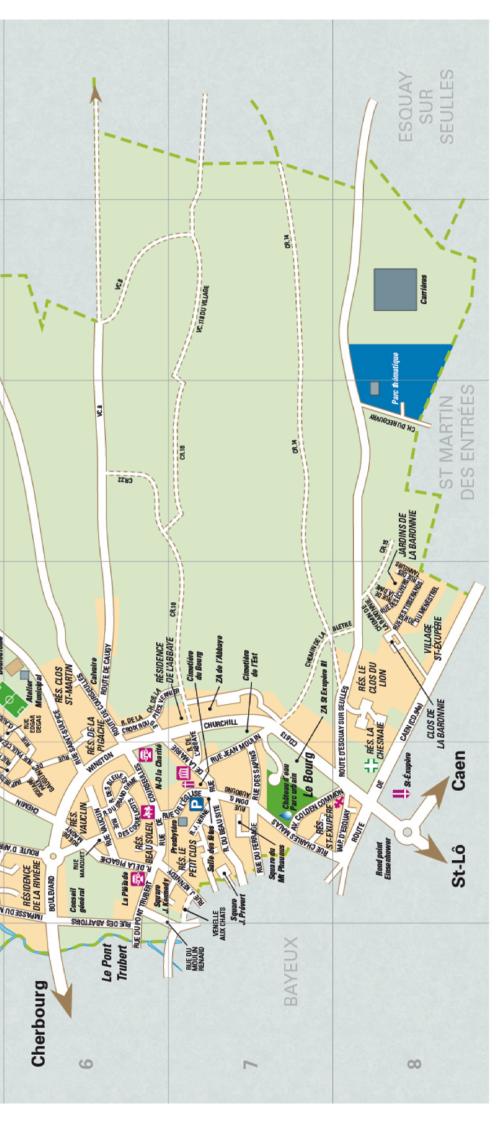
En décembre, les élèves se sont rendus au château de Falaise pour une visite contée de " la Belle et la Bête". Les élèves ont écouté avec beaucoup d'intérêt un conteur et l'ont suivi dans plusieurs salles du château qui abritaient des décors grandeur nature avec des effets spéciaux.

Des spectacles

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité des Fêtes de Saint-Vigor-le-Grand a offert à tous les élèves de l'école, un spectacle musical, en lien avec les contes. Ce spectacle du groupe Norkito était intitulé : « Un crapaud presque charmant ». Un goûter a clôturé la représentation.

Dans le cadre de la saison culturelle de Bayeux, l'Intercommunalité a offert de très beaux spectacles à 4 classes. Les élèves de la classe de CP sont allés à l'Auditorium voir « Tamao », les élèves de CE2-CM1 ont vu « Bon Débarras » à la salle Toulouse Lautrec et les deux classes de CM1 et CM2 se sont rendus à la Halle aux Grains pour assister au spectacle « Les Géométries du Dialogue ».





Débarquement (Circuit des plages du). Clos Saint-Martin (Résidence) Clos du Lion (Résidence le). Clos Brémare (Chemin du) Colden Common (Avenue) Chapelle (Chemin de la), Croix Rouge (Rue de la). Churchill (Bd Winston). Courseulles (Route de) Dom G. Aubourg (Rue). Coquelicots (Rue des) Courseulles (Rue de) Degas (Rue Edgar).. Écuyers (Rue des). Dîme (Rue de la).. Coigny (Rue).. C2/D3 B8/C8 88.2 B6 B3 Abbaye (Résidence de l') Arromanches (Route d'). Baronnie (Chemin de la) Alouettes (Chemin des). Beau soleil (Résidence) Cartier (Rue Jacques) Caugy (Route de)....... Blaye (Chemin de la).. Baronnie (Clos de la) Blètre (Chemin de la) Cabane à Martin (La) Beau Site (Rue du)...

Bazin (Rue René)..

Bleuets (Rue des). Caen (Route de)...

03/20	Eglise (Rue de l')B6/7
	Esquay-sur-Seulles (Route d')
B6/C7	Ferrage (Rue du)B7
E3/4	Fontenailles (Chemin de)B3/5
85	Fontenailles (Route de)B2/3
93	Fouques (Rue)D4
E4	Gauguin (Square Paul)B6
B7	Grand champs (Chemin du)
B6	Grand Orme (Rue du)B6
93	Hauts Vents (Résidence les)B5
B6	Impressionnistes (Rue des)B5/6
95	Kennedy (Rue John)B7
C3/B5	Kennedy (Square John)B6
B5/ce	Magny (Rue de)B6
85	Magny (Chemin de)
B7	Mairie (Rue de la)B7
83	Maison Blanche (Chemin de la) E5

Malas (Rue Charles)B7	Renoir (Rue P
Marquet (Rue)B6	Reposée (Che
Ménestrel (Rue du)	Rivière (Résid
Monet (Rue Claude)	Saint-Exupère
Mont Phaunus (Square du)B7	Saint-Exupère
Moulin au Daim (Impasse du)B5	Saint-Exupén
Moulin (Rue Jean)B7/C7	Saint-Sulpice
Moulin Renard (Rue du)B6	Sapins (Rue d
Moulin de la Rivière (Impasse du)B5/6	Tanneurs (Ru
Perelles (Chemin des)B2/C3	Tisserands (R
Petit Clos (Résidence le)B7	Vauclin (Rési
Pièce Vernier (Chemin de la)B6/7	Vauclin (Rue)
Pigache (Rue de la)B6	, opendo
Pigache (Résidence de la)B6/C6	regende
Pouligny (Chemin de)B2	1 Fools
Pont Trubert (Rue du)A6/B6	
Prévert (Square Jacques)B7	€ Cirion
Recouvry (Chemin du)D8	Malia Ma Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Ma Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Malia Ma Ma Malia Malia Malia Ma Ma Malia Ma Malia Ma Malia Ma Ma Ma Ma Ma Ma Ma Ma Ma Ma Ma Ma Ma

Abattoirs (Rue des) Abbaye (Rue de l').. Alfred Sisley (Rue)

	Maison retraite	i
	串	4
Légende :	École	:
Lége	孝	4

9	.0
Maison de retraite	Pharmacie
串	4
9	9

Stèle De Gaulle	Église
son de aite	rmacie



Projet pédagogique 2020/2021 avec l'Orchestre Régional de Normandie

Le thème culturel et artistique de cette année scolaire 2020-2021, commun à toutes les classes de la petite section au CM2, est « LA MUSIQUE ». Il se clôturera par un spectacle autour de l'œuvre musicale « La boîte à joujoux » de Debussy.

Cette création artistique s'inscrit dans le cadre d'un projet de jumelage en partenariat avec l'Orchestre Régional de Normandie.

Jeanne-Marie Golse, pianiste à l'O.R.N., accompagnera les élèves dans ce spectacle musical.

Élodie Huet, comédienne et chanteuse, proposera une réécriture plus contemporaine du texte de « la boîte à joujoux ». Artiste en résidence sur l'école, elle interviendra tous les lundis afin de permettre aux élèves d'être pleinement impliqués dans la création de ce spectacle.

Des sorties et des spectacles en lien avec ce thème sont prévus.



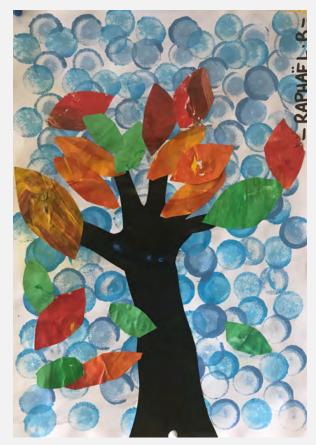


Deux représentations auront lieu les 21 et 23 avril 2021 dans la nouvelle salle de Saint Vigor le Grand mise à disposition par la Municipalité.





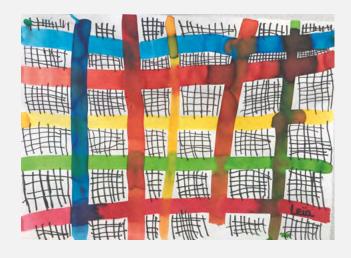
Petits artistes en herbe...



Maternelle PS



Autour du livre "Les 2 grenouilles à grande bouche"









"La rentrée" par les MS-GS



Centre de loisirs un réel succès en juillet/août

Malgré la crise du Covid, l'accueil au centre aéré a été maintenu en juillet et août. Le nombre d'enfants accueillis a été limité et un protocole strict fut mis en place afin de limiter les risques.

L'équipe d'animateurs, confirmés et habitués au centre de St-Vigor, a fortement contribué au succès de cet été. Le centre a affiché complet en accueillant en moyenne 100 enfants chaque jour.

Le thème de cet été était l'écocitoyenneté. Durant les 8 semaines, les enfants ont réfléchi sur différents points tels que la surconsommation, la pollution ou le recyclage des déchets. Ils ont aussi pu profiter de l'intervention d'un animateur du SEROC qui s'est déplacé à 4 reprises au centre. Les enfants ont grandement apprécié ces activités.

Au programme, les activités de plein air ont été privilégiées. Les enfants se sont rendus en forêt, à la plage et les journées du mercredi ont été consacrées aux traditionnelles sorties au golf pour les plus de 9 ans et au poney pour les 3-8 ans. De plus, un partenariat conclu avec l'Etoile Cycliste Saint-Vigorienne a permis aux « rouges » de participer chaque semaine à un atelier vélo. Un bon moment pour les «rouges» qui ont ainsi pu passer leur permis vélo.

Deux grandes sorties ont été organisées. En Juillet, les plus jeunes ont visité le zoo de Jurques et les plus grands se sont amusés à Bayeux Aventure. En aôut, tous les enfants du centre ont passé la journée à la ferme pédagogique de Ouezy.

Le plus grand regret de l'été restera l'annulation des mini-camps, la tenue étant rendue impossible avec le protocole sanitaire, et surtout l'annulation des échanges intercentres avec Port-en-Bessin et Lionsur-Mer.

Inscription pour les grandes vacances d'été en Mairie 2 mois avant le début des vacances.





Les directeurs Guillaume Chistel et Anthony Lainé.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'été 2021!!

L'accueil du mercredi matin

Durant l'année scolaire, Anthony Lainé et son équipe accueillent les enfants de 7h45 à 12h. L'accueil est limité à 48 enfants et l'inscription se fait trimestriellement.

Ce service est adressé en priorité aux parents dont l'enfant est scolarisé à l'école de Saint-Vigor-le-Grand.

L'accueil des Petites **Vacances Scolaires**

Le centre est également ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf celles de Noël).

La capacité est limitée à 60 enfants par jour. L'inscription en mairie est possible 1 mois avant le début des vacances. Le centre affichant souvent complet, ne tardez pas à inscrire vos enfants.

POUR TOUTES INFORMATIONS

Inscriptions en Mairie www.saintvigorlegrand.fr/centredeloisirs (dossier téléchargeable, tarifs...) Lieu d'accueil Stade Marcel Garnier

De nouveaux équipements

Le centre de loisirs dispose de deux nouvelles salles à l'Espace Jeunesse, Associations et Culture.

Ce nouvel équipement spacieux et lumineux est équipé pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. A l'extérieur, un espace ludique sécurisé a été aménagé pour les plus jeunes.









Ligne 3 Bybus

Nouveaux horaires depuis septembre

Depuis la rentrée de septembre, les horaires du Bybus ont été modifiés afin de réduire les temps de trajets des scolaires.

Les changement d'horaires de la ligne 3 desservant la commune de St-Vigor-le-Grand, ont ainsi permis aux élèves des arrêts Baronnie et Pigache de gagner entre 6 et 8 mn sur leur trajet.

La ligne 3, principalement fréquentée par les scolaires, est accessible à tous les habitants. Pensez-y pour vos déplacements.

Autre nouveauté, le transport à la demande (TAD) est maintenant possible depuis tous les arrêts Bybus de la commune. Pour rappel, ce service fonctionne sur réservation en appelant au numéro ci-dessous, la veille avant 18h ou le samedi pour le lundi.

INFORMATION / RÉSERVATION

09 70 83 00 14 (infoligne Keolis)

Horaires en période scolaire

direction **Arcisse de Caumont**

JOURS DE CIRCULATION	lundi à vendredi			lundi mardi jeudi vendredi
Rue Costils			07:20	
Saint Martin des Entrées			07:22	
Route de Caen			07:25	
La Baronnie			07:26	
Saint Exupère			07:30	
La Pigache			07:33	
Les Hauts de l'Aure			07:35	
Maison brûlée			07:36	
Charité			07:37	
Saint Jean			07:39	
Sacré Cœur			07:41	
Gare	07:27	07:25	07:44	16:30
Ront Point d'Ornano	07:28	-	07:46	16:32
Fabian Ware	07:30	-	07:48	16:34
Médiathèque 7 Lieux	07:31	-	07:50	16:36
Collège Létot	-	-	07:51	-
Lycée Chartier	-	-	07:54	16:38
Saint Patrice	-	07:31	07:57	16:41
Reine Mathilde	07:39	-	-	
Arcisse de Caumont	07:40	07:34	08:00	

direction **Gare**

JOURS DE Lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi lundi mardi jeudi vendredi lundi mardi l					
Saint Patrice 12:23 16:42 17:51 Lycée Chartier 12:26 16:45 17:44 Collège Létot 12:28 16:47 17:46 Médiathèque 7 Lieux 12:29 16:48 17:47 Fabian Ware 12:31 16:50 17:49 Ront Point d'Ornano 12:32 16:51 17:50 Gare 07:15 12:35 16:54 17:53 Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean <				mardi jeudi	
Lycée Chartier 12:26 16:45 17:44 Collège Létot 12:28 16:47 17:46 Médiathèque 7 Lieux 12:29 16:48 17:47 Fabian Ware 12:31 16:50 17:49 Ront Point d'Ornano 12:32 16:51 17:50 Gare 07:15 12:35 16:54 17:53 Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean <	Arcisse de Caumont		12:15		17:33
Collège Létot 12:28 16:47 17:46 Médiathèque 7 Lieux 12:29 16:48 17:47 Fabian Ware 12:31 16:50 17:49 Ront Point d'Ornano 12:32 16:51 17:50 Gare 07:15 12:35 16:54 17:53 Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:55 17:16 18:15 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 1	Saint Patrice		12:23	16:42	17:51
Médiathèque 7 Lieux 12:29 16:48 17:47 Fabian Ware 12:31 16:50 17:49 Ront Point d'Ornano 12:32 16:51 17:50 Gare 07:15 12:35 16:54 17:53 Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Lycée Chartier		12:26	16:45	17:44
Fabian Ware 12:31 16:50 17:49 Ront Point d'Ornano 12:32 16:51 17:50 Gare 07:15 12:35 16:54 17:53 Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Collège Létot		12:28	16:47	17:46
Ront Point d'Ornano 12:32 16:51 17:50 Gare 07:15 12:35 16:54 17:53 Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Médiathèque 7 Lieux		12:29	16:48	17:47
Gare 07:15 12:35 16:54 17:53 Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Fabian Ware		12:31	16:50	17:49
Saint Exupère 07:17 12:37 16:56 17:55 La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Ront Point d'Ornano		12:32	16:51	17:50
La Baronnie - 12:40 16:59 17:58 Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Gare	07:15	12:35	16:54	17:53
Rue Costils 07:20 12:43 17:02 18:01 Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Saint Exupère	07:17	12:37	16:56	17:55
Saint Martin des Entrées 12:44 17:03 18:02 Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	La Baronnie	-	12:40	16:59	17:58
Route de Caen 12:48 17:07 18:06 La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Rue Costils	07:20	12:43	17:02	18:01
La Pigache 12:53 17:12 18:11 Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Saint Martin des Entrées		12:44	17:03	18:02
Les Hauts de l'Aure 12:55 17:14 18:13 Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Route de Caen		12:48	17:07	18:06
Maison brûlée 12:56 17:15 18:14 Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	La Pigache		12:53	17:12	18:11
Charité 12:57 17:16 18:15 Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Les Hauts de l'Aure		12:55	17:14	18:13
Saint Jean 12:59 17:18 18:17 Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Maison brûlée		12:56	17:15	18:14
Sacré Cœur 13:01 17:20 18:19	Charité		12:57	17:16	18:15
	Saint Jean		12:59	17:18	18:17
Gare 13:04 17:23 18:22	Sacré Cœur		13:01	17:20	18:19
	Gare		13:04	17:23	18:22

Louer un vélo Bycycle

Depuis juin 2020, l'offre Bybus propose également des vélos à assistance électrique en location.

Si vous résidez, étudiez ou travaillez à St-Vigor-le-Grand (ou dans l'une des six communes du SIVU), vous pouvez louer un vélo électrique pour 1 euro par jour. Cette location est proposée pour une période de six mois, renouvelable une fois.

Les 50 premiers vélos ont été loués en moins de 3 semaines. Les clients ont montré une grande satisfaction de la mise en place de ce service et de la qualité du vélo retenu.

25 nouveaux vélos seront mis en service en 2021



POUR TOUTES INFORMATIONS

bybus@keolis.com 02 31 10 10 65

Agence Bybus, place de la Gare à Bayeux



La Médiathèque «Les 7 Lieux»

L'accès à la médiathèque est gratuit et libre pour tous.

Vous n'avez pas besoin d'abonnement si vous souhaitez lire sur place ou participer à des évènements.

Avec l'abonnement, vous pourrez emprunter jusqu'à 20 livres pour une durée de 4 semaines.

HORAIRES D'OUVERTURE

• Mardi, jeudi, vendredi : 13h-19h

• Mercredi, samedi : 9h-19h

• Dimanche : 14h-18h

· Fermée les lundis et jours fériés

• Boîte de retour extérieure 7j/7 (hors jours fériés)

Les habitants de St-Vigor-le-Grand et Bayeux Intercom bénéficient de l'abonnement annuel à prix libre! Vous pourrez donc définir vous-même le montant de votre participation de zéro à mille euros.

POUR TOUTES INFORMATIONS

les7lieux.fr 02 31 51 20 20

Documents à présenter pour s'abonner :

- pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou permis de conduire)
- justificatif de domicile de moins d'1 an (sur papier ou sur mobile) : tout document comportant votre nom et adresse et mentionnant une date (ex une facture)
- pour les moins de 18 ans, l'autorisation d'abonnement remplie par les parents



Le centre aquatique Auréo

Horaires d'ouverture

PÉRIODES SCOLAIRES	Espace Aquatique	Espace Bien-Etre
Lundi Jeudi	12h - 13h30 16h30 - 19h	10h-20h
Mardi Vendredi	12h - 13h30 16h30-21h15	10h-21h15
Mercredi	7h30-9h 13h30-18h	10h-20h
Samedi	14h-18h	10h-13h 14h-18h
Dimanche	9h-13h30 14h-18h	10h-13h 14h-18h
VACANCES SCOLAIRES	Espace Aquatique	Espace Bien-Etre
Lundi Jeudi	10h -19h	10h-20h
Mardi	10h -21h	10h-21h

Lundi 10h -19h 10h-20h Mardi 10h -21h 10h-21h Vendredi 10h -18h 10h-20h Samedi 14h-18h 10h-18h (10h -18h l'été) 10h-18h Dimanche 9h-13h30 10h-13h30 14h30-18h 14h30-18h

Tarifs entrée⁽⁴⁾ pour les habitants de St-Vigor-le-Grand

ENFANT (3 à 14 ans)

• 1 entrée : 3,40 €

• Carte 10 entrées (1) : 30,60 € ADULTE (à partir de 15 ans)

• 1 entrée : 4,50 €

1 entrée tarif réduit ⁽²⁾: 4 €
Carte 10 entrées ⁽¹⁾: 40,50 €

• Carte 10 entrées tarif réduit (1)(2): 36 €

FAMILLE (3)

•1 Entrée : 12 €

(1) valable 12 mois, caution 4 euros pour la carte (2) tarifs réservés aux demandeurs d'emploi, lycéens majeurs et étudiants (- de 26 ans) sur présentation d'un justificatif

(3) famille = 4 personnes dont 2 adultes maxi., 3 € par enfant supplémentaire.

(4) tarifs applicables sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

POUR TOUTES INFORMATIONS

02 31 92 07 64 centreaquatique-aureo.fr

L'actu des associations

Saint-Vigor-le-Grand, avec le milieu associatif, n'a pas échappé aux conséquences de la pandémie de la COVID 19 durant cette année 2020.

Le "Confinement" a stoppé toutes les activités de nos associations du 17 mars au 11 mai 2020.

Depuis, elles ont, pour la plupart, repris progressivement leurs activités, en s'adaptant ponctuellement aux mesures de précautions édictées par les autorités de l'État avec la Préfecture du Calvados.

Cette situation, qui malheureusement perdure toujours, a entraîné l'annulation de la plupart des animations communales et associatives :

- La réception de nos amis anglais dans le cadre du Jumelage St Vigor avec Colden Common,
- Les tournois de printemps de football organisés par L'ASSV,
- Plusieurs courses de printemps organisées par l'Etoile Cycliste Saint Vigorienne,
- La sortie annuelle du Club des Aînés,
- Les spectacles de fin d'année de certaines associations.
- La kermesse de fin d'année scolaire de l'Amicale des Parents d'Élèves,
- La fête communale à Saint Sulpice en septembre,
- Les "Journées du Patrimoine" en septembre,
- Le concert de musique classique de l'Orchestre Régional de Normandie en l'église de St Sulpice avec son exposition de peinture.
- La plupart des brocantes,
- Le cross de l'IME avec les écoles,
- Le Noël des enfants offert par le Comité des Fêtes,
- т.

Le souvenir

L'amicale des Anciens Combattants L'amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Chaque année, la Municipalité et les anciens combattants, avec les porte-drapeaux, rendent hommage aux victimes et combattants morts pour la France.

Un dépôt de gerbes a lieu au « Carré des Soldats » et au « Monument aux morts ».

- le dernier dimanche d'avril : messe et journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation.
- 8 mai : messe et commémoration de la victoire 1945
- 1er dimanche de septembre : messe et dépôt de gerbe à la mémoire de toutes les victimes de guerre en l'église de Saint Sulpice.
- 10 novembre : cérémonie au Champ Fleury à Bayeux
- 11 novembre : messe à St Vigor et commémoration de l'armistice 1918 avec la présence des enfants de l'école qui, dans le cadre du « Devoir de Mémoire », viennent avec les enseignants chanter et déposer une fleur devant le « Monument aux morts ».



Les cérémonies des 8 mai et 11 novembre 2020 se sont déroulées avec présence restreinte et sans la participation habituelle des enfants de l'école.

L'association fait toujours appel aux bonnes volontés qui voudraient rejoindre ses membres.

CONTACT

Marcel MARIE (Président) 02 31 92 16 72

Association Sportive Saint-Vigor (ASSV)



L'Association Sportive de Saint-Vigor donne la possibilité aux débutants (à partir de 5 ans) jusqu'aux Seniors (35 ans, voire plus) de pratiquer le football dans une ambiance conviviale et familiale.

Anthony Lainé, responsable de l'école de football, nous fait le point sur cette année 2020, perturbée aussi par le Covid 19 :

« Comme pour beaucoup, le printemps 2020 a été compliqué avec l'arrêt total des entraînements et compétitions dès le 15 Mars. Le repos forcé s'est prolongé jusqu'au mercredi 1er Juillet, date à laquelle les enfants ont enfin pu refouler les terrains une dernière fois avant les vacances.

Depuis notre reprise «Seniors» en Août, les voyants sont au vert. Notre équipe «Seniors A» évolue en Régionale 3 et tentera de briguer les premiers rôles cette saison.

Le début de saison est déjà parfaitement réussi en coupe de France avec notre présence au 4ème tour. (*voir encadré).

Quant à notre «réserve», reléguée en «Départementale 2» depuis juin, elle repart à l'assaut de son championnat avec l'espoir de retrouver la D1.

Notre équipe C, promue en Départementale 3, espère se maintenir dans cette division.

Nos «jeunes» ont répondu présents pour cette reprise.

Les effectifs sont en légère progression avec notamment la création d'une seconde équipe U15 et d'une équipe féminine dont les licences sont gratuites cette saison. Toutes les catégories «enfants ou jeunes» sont représentées au club des U6 aux U18.>>

Il n'y a aucune détection au club;

Il a fait la «une» des médias nationaux.

(Extrait d'un article de BFM RMC SPORTS - 13 septembre 2020).

C'est un dimanche dont il se rappellera toute sa vie. Nicolas Marie a réussi une performance assez exceptionnelle, le week-end dernier, lors du deuxième tour de la Coupe de France. Le gardien de l'AS Saint-Vigor-le-Grand, un club de Régional 3, a été le héros de la qualification face à Ducey-Isigny, une formation qui évolue deux divisions plus haut, en Régional 1. Lors de ce match disputé dans le Calvados, le portier local a arrêté pas moins de cinq penalties. Trois dans le temps réglementaire, puis deux autres lors de la séance de tirs au but. De quoi offrir à son équipe un succès de prestige (0-0, 4 tab à 2). Et inscrire son nom dans les annales de la compétition.

BRAVO À TOUTE L'ÉQUIPE

POUR SON PARCOURS EN COUPE DE FRANCE!



L'Etoile Cycliste Saint-Vigorienne

80 licenciés

L'association compte plus de 80 licenciés pour cette saison 2020, dont 32 jeunes répartis dans l'ensemble des catégories. Les séniors sont une cinquantaine à parcourir les courses de notre région.

Cette saison 2020 est particulièrement impactée par la crise sanitaire que nous vivons depuis le mois de Mars. Toutes les courses ont dû être annulées notamment les divers Championnats du Calvados et de Normandie. Une mention particulière est à décerner à Théo Ecolasse, 3ème du Championnat de Normandie de cyclo-cross qui s'est tenu en tout début de saison.

Pour cette année, aucune manifestation extra sportive n'a pu être organisée, un appel aux bienfaiteurs, donateurs et sponsors est lancé afin d'aider l'ensemble des bénévoles dans leur mission première, celle de permettre à tous, petits et grands, de continuer à pouvoir s'entrainer et participer à des compétitions autour de la petite reine.



CONTACT

Jacky BULOT 06 08 50 55 79





LE BUREAU

Président Y. BULOT
Trésorier J. BULOT
Secrétaire G. LERECULEY
Vice-Président P. BULOT
Trésorier adjoint B. AUBREY
Secrétaire adjoint C. BUNEL

PROGRAMME 2021

(sous réserve des restrictions sanitaires)

6/7 février : Stage cycliste

14 mars: Course cycliste
 2e et 3e juniors
 + pass cycliste 1/2 et 3/4

• 28 et 29 mai : La Trans-Normandie Rando libre 100, 200 ou 400 kms

• 1er août : Brocante

• 19 septembre : Course école cycliste

• 28 novembre : Rando VTT



LE RADEAU Atelier d'art

Cours d'arts plastiques pour tous les âges, tous les niveaux et tous les styles depuis 1993.

Fondée en 1993, Le Radeau participe au dynamisme culturel et associatif de Saint-Vigor-le-Grand. Son activité principale est de donner des cours d'arts plastiques aux adultes et aux enfants.

Depuis 3 ans Le Radeau a créé une maison d'édition, Les éditions le Cercle et le Carré, grâce à laquelle 6 livres furent publiés dont le premier fut consacré à Maupassant (avec la participation de 14 artistes).

L'association organise de nombreuses expositions de peinture et sculpture sur notre territoire, à Saint-Vigorle-Grand, à Vienne-en-Bessin ou encore aux 7 lieux (notre médiathèque intercommunale).

Les cours d'arts plastiques se déroulent, dans un atelier situé dans le stade Marcel Garnier, avec comme objectif la transmission de savoir-faire mais aussi et surtout de l'amour des arts.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

David LEMARESQUIER 06 14 39 03 23 ⋈ lemaresquier@yahoo.fr



Infos pratiques

- Cours Enfants : le samedi de 10h à 11h15 ou 11h15 à 12h30 (au choix) / 155 € pour les cours de septembre à juin (matériel inclus). Les cours enfants sont basés sur la diversité des techniques (gouache, fusain, assemblage, collage, modelage, outils numériques...) et sur l'éveil artistique (travail à partir de grands peintres). Les enfants viennent au Radeau pour apprendre et s'amuser. Nous abordons les arts plastiques dans une ambiance ludique.
- Cours Adultes « Loisirs et initiations » : le jeudi de 19h à 21h / 155 € pour les cours de septembre à juin. Cours de pratique et d'histoire de l'art. L'objectif principal étant de progresser et d'apprendre dans un climat de convivialité et de plaisir de pratiquer les arts plastiques. Ainsi les techniques du dessin (crayon, fusain, pastel, sanguine ...) et picturales (peinture à l'huile, acrylique, effets de matières...) sont enseignées. Chaque élève a le choix entre suivre des sujets fournis par le professeur ou de mener des projets personnels...
- Cours Adultes « Démarches artistiques » : le lundi de 19h à 21h / **159 € pour les cours de septembre à juin.** Ce cours s'adresse aux peintres plus expérimentés qui souhaitent approfondir leurs connaissances en histoire de l'art, s'engager dans une démarche artistique pleinement personnelle et participer à des projets artistiques (expositions, livres, estampes...).



L'actu des associations

Les crèches « les Gribouilles » et « Coline »

Implantées sur la commune de Saint Vigor, les deux microcrèches "Gribouilles" et "Coline" accueillent au quotidien 10 enfants de 2 mois ½ à 3 ans du lundi au vendredi de 8h à 18h30 avec la possibilité d'accueillir des périscolaires les mercredis et les vacances scolaires.

L'espace est aménagé et réfléchi pour favoriser les premières découvertes, l'autonomie et la socialisation des enfants. Les auxiliaires de puériculture et éducatrices de jeunes enfants proposent des temps d'éveil à travers le jeu. Des ateliers adaptés aux âges des enfants sont mis en place. Les enfants découvrent le monde et prennent confiance en eux.

Les rires et la bonne humeur malgré un confinement de deux mois sont toujours au rendez-vous.

CONTACT

Siège social 02 14 08 03 37

> Ce fût une belle année. Merci à toutes les équipes qui grâce à elles font vivre ces belles crèches.





Les enfants de Gribouilles ont chanté et dansé grâce aux nombreux instruments de Myriam (Bleu de lune). Ils ont pu découvrir des sons, des formes plus incroyables les uns que les autres... et l'énergie de Myriam a entrainé petits et grands au rythme de la musique.

Sur Coline, c'est Audrey qui tout au long de l'année est venue nous apprendre la langue des signes. Aujourd'hui, nous pouvons chanter quelques comptines, les enfants connaissent très bien les gestes. Ils ont pu ainsi donner à Noël un très beau spectacle signé à leurs parents.



Le beau temps normand de cet été nous a aussi permis de faire des sorties pour les cueillettes annuelles des fraises de Martrazny.



L'A.F.M. (Association Française pour la Myopathie) et le TÉLÉTHON



En 1987, à l'initiative de Pierre Barataud et Pierre Birambeau dont les fils sont atteints de myopathie, le premier Téléthon est lancé en France sur Antenne 2.

Le compteur atteint plus de 181 millions de francs, soit 27,6 millions d'euros.

en 2019 87 026 262 €



en 2020

58 290 120 €

Le compteur du Téléthon est à l'image de la mobilisation de tous. Il cumule les promesses de dons et des animations locales. En 2020, sur l'ensemble du pays, les animations locales ont été annulées ou très réduites en raison des conditions sanitaires liées à la Covid 19.

La commune de Saint-Vigor-le-Grand, avec les bénévoles du Téléthon, son école, ses associations, la municipalité, a décidé de ne pas baisser les bras et de proposer un **Téléthon différent.** Pourquoi ne pas faire un drive de "repas à emporter"? Le défi a été relevé et pas moins de 411 repas, préparés par le restaurant : "Une Histoire de Goût" ont été servis le vendredi soir.

L'école, de son coté, a proposé la vente de petits objets du Téléthon et d'un calendrier avec la photo des enfants autour du mot : "Téléthon 2020".

Outre les repas, particuliers et certaines associations ont privilégié le versement de dons.

La boulangerie l'Épi du Bessin, le restaurant "Une Histoire de Goût", Intermarché, le fleuriste Guillemet, Carrefour, ont également apporté leur soutien à cette cause.

Comment ne pas évoquer les personnes qui ont œuvré une partie de l'année pour confectionner des objets qui ont été vendus au profit du Téléthon. Il en va ainsi de tous ces petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Grâce à la mobilisation de tous et malgré la situation sanitaire, une collecte de plus de 5 000 € a été remise à I'A.F.M.

Sans la mobilisation de tous, nous n'aurions pu relever ce défi. Merci, merci de votre générosité, merci de votre altruisme. Rendez-vous en 2021 en espérant que les conditions seront meilleures.

L'Équipe du Téléthon.





QUELQUES DATES

1958 Madame Yolaine de Kepper, maman de 7 enfants, dont 4 garçons atteints d'une myopathie de Duchenne, crée à Angers l'Association Française pour la Myopathie (AFM).

1981 Création du 1er Conseil scientifique de l'AFM avec le début d'un partenariat inédit entre les malades, les médecins et les chercheurs.

2000 Première grande victoire thérapeutique : les bébés bulles, privés de défenses immunitaires, sont traités avec succès par thérapie génique.

2017 Un premier essai de thérapie génique est lancé chez des enfants atteints de myopathie myotubulaire. Grâce à un médicament conçu à Généthon, les premiers bébés traités parviennent à se tenir assis seuls, à lever les bras et attraper un objet.

2019 Avancée historique pour les maladies neuromusculaires. Un premier médicament de thérapie génique, issu de recherches initiées à Généthon, est autorisé aux États Unis pour l'amyotrophie spinale.

2020 Premier essai clinique du candidatmédicament de thérapie génique dans la dystrophie musculaire de Duchenne. Ce médicament a été développé par les équipes de Généthon.

ASSOCIATIONS "SPORT"

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT VIGOR

L'association donne la possibilité aux débutants (5 ans) jusqu'aux Seniors (35 ans, voire plus) de pratiquer le football dans une ambiance conviviale et familiale.

Avec près de 300 licenciés en 2020, notre club se stabilise dans le TOP 20 départemental.

En catégories « Jeunes », 200 enfants foulent les pelouses du stade Marcel GARNIER chaque semaine

L'équipe A évolue en Régionale 3.

Notre réserve aspire à retrouver la D1.

CONTACT

M. SANCHEZ Jean-Claude, Président du club. 06 99 82 29 75 Anthony LAINE, Responsable école de football. 06 30 10 86 56



NOUVEAU

CAPOEIRA LAGOA AZUL SAINT VIGOR

La capoeira, originaire du Brésil, est à la fois un art martial, une danse et un sport pour tous.

Les cours pour ados et adultes ont lieu le mercredi de 18h45 à 21h30 à la salle des fêtes.



ÉTOILE CYCLISTE ST VIGORIENNE

Avec près de 80 licenciés, L'E.C. de St Vigor enseigne la pratique et la maîtrise du vélo.

On y découvre toutes les disciplines de ce sport : route, cyclo-cross, piste, VTT.

Des jeux d'adresse, des exercices spécifiques et des sorties sur routes sécurisées permettent d'apprendre à rouler en groupe et à gérer ses efforts.

Les personnes qui n'ont pas d'équipement, peuvent se faire prêter des matériels (vélos ou équipements vestimentaires).

Les entraînements sont effectués par groupes de niveaux. Ils se déroulent de 14h15 à 16h30 tous les mercredis. Le rendezvous est fixé sur le parking du "Relais des 3 Pommes".

CONTACTJacky BULOT, 06 08 50 55 79



WING TCHUN DO NORMANDIE

Le Wing Chun Do est un art martial chinois destiné au combat rapproché avec des techniques à mains nues et maniement d'armes. Variante du "Wing Chun", il mise sur la simplicité et l'économie de mouvements ainsi que sur le relâchement musculaire et la biomécanique.

Les cours ont lieu le mardi de 20h30 à 22h à la salle des fêtes.

CONTACT

Nicolas LOMBARDO, Président. 06 14 56 02 19 Plus de renseignements sur le site : www.wingtsun-normandie.fr.



ASSOCIATIONS "FORME ET BIEN-ÊTRE DU CORPS"

TOP FORM

Top-Form propose, aux les femmes pour se maintenir en forme, une activité sportive basée sur une gymnastique d'entretien.

Une coach diplômée dispense des cours basés sur des exercices simples, de type : renforcement musculaire, stretching, relaxation, Step, LIA ou low impact aérobic....

Il est possible de s'inscrire à tout moment et d'assister à plusieurs cours dans la semaine.

Ces séances ont lieu le lundi de 17h30 à 20h45 et le mercredi 17h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

CONTACT

Françoise MARIE, Présidente. 06 63 56 96 18. ⊠ topformstvigor@gmail.com

PRÂNAYOGA

Le prana-yoga est une discipline corporelle et spirituelle qui a pour objectif de libérer l'esprit des contraintes du corps par la maîtrise du souffle, du mouvement, et du rythme.

Quel que soit son niveau, chacun peut ressentir un bien être intérieur grâce à des exercices de respiration, de relaxation ou d'initiation à la méditation.

Les cours sont dispensés chaque jeudi matin de 10h à 11h30 à la salle des fêtes de Saint-Vigor le Grand.

CONTACT

Chantal HALLARD, Présidente. 02 31 92 90 08.

ADAPT GYM ST VIGORIENNE

L'association propose des exercices d'entretien corporel et un suivi de sa condition physique selon ses capacités.

Pour garder sa forme, des balades de 3 à 5 kms sont proposées dans la région ainsi que la pratique du "longe-côte" à la base nautique de Colleville sur mer.

Sabine PAWUTIAK, éducatrice diplômée anime deux cours qui ont lieu le mardi après-midi à la salle des fêtes (sauf vacances scolaires) de 13h30 à 15h et 15h à 16h30.

CONTACT

Bernard POULAIN. 02 31 92 67 73

MILLE ET UNE DANSES

1001 Danses propose l'initiation et l'apprentissage de la danse, sous plusieurs formes : danses orientales, danses africaines, hip hop, break dance, modern dance, fusion dance, Tribal dance ainsi que la pratique de percussions (djembé).

Ces activités s'adressent à tous (enfants et adultes).

CONTACT

Karine LE MOING, Présidente. 06 74 68 56 53. Découvrez la diversité des activités, les tarifs et les lieux de pratique sur www.1001-danses.fr



LA VOIE DU MOUVEMENT

Le TAI CHI CHUAN est un art martial interne de style yang traditionnel.

Il se caractérise par diverses techniques gestuelles et énergétiques propres à la médecine traditionnelle chinoise. Priorité à la douceur, les mouvements sont effectués très lentement. La fluidité et la continuité des gestes ont un effet calmant sur l'esprit, les fonctions nerveuses, circulatoires et respiratoires.

Les séances ont lieu chaque mercredi de 10h à 11h30 à la salle des fêtes.

Création en 2020 d'une section (Tai Chi Gun) technique du bâton du pélerin!

CONTACT

Alain KOPANICKI, Président. 02 31 92 84 51 ou 06 88 45 17 97. www.taichi-bayeux-voiedumouvement-stvigor.fr/

☑ lavoie.dumouvement@laposte.net

ASSOCIATIONS "AIDE ET SOLIDARITÉ"

LE CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés propose, tous les jeudis après-midi à la Salle des Fêtes, des jeux de société et de petites balades pour les personnes qui le souhaitent.

Périodiquement des "sorties restaurant" sont programmées.

En mai ou juin, une sortie touristique et culturelle, sur une journée, est organisée dans un rayon de 200 à 300km.

Cette sortie s'adresse à toute personne intéressée, adhérente ou non.

CONTACT

Nelly RAFFIN, Présidente. 02.31.92.05.08.

ALCOOL ASSISTANCE

Reconnue d'utilité publique depuis 1966, "Alcool Assistance" a pour objet la prévention et le traitement de l'alcoolisme. Il s'agit d'un groupe d'entraide et d'écoute discrète avec des personnes qui partagent toutes le même problème.

Permanence au "chalet" de St Vigor le 2ème mardi du mois de 17h00 à 18h30.

Permanence également à Bayeux, 8 place Gauquelin-Despallières : les lundis à 18h00 et le 3ème vendredi de chaque mois à 19h30.

CONTACT

Gilles MOREAU, Président. 06 21 21 34 28.

ASSOCIATIONS "CULTURE ET LOISIRS"

LE RADEAU

Atelier d'arts plastiques avec des cours de dessin, de peinture, de gravure.

Des visites de musées ou des rencontres d'artistes, ainsi que des conférences sur l'art sont proposées en cours d'année.

Les ateliers du Radeau sont installés au "Chalet" situé sur le stade Marcel Garnier.

CONTACT

David LEMARESQUIER. 06 14 39 03 23 ⊠ lemaresquier@yahoo.fr



LES SÉLECTIONNEURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

L'association a pour objectif de développer la connaissance et la sauvegarde des races d'animaux de basse-cour.

Chaque année, elle organise une exposition nationale en avril. En2021, elle aura lieu les 24 & 25 avril, à la "Salle Tessel" de Luc sur mer.

CONTACT

Alain PARENTI, président. 02 31 80 21 69. ⊠ alain.parenti1@orange.fr



NTBH Production

Promotion du chant, de la musique et découverte de talents.

Organisation de concerts et concours-spectacle en public où les musiciens chanteurs amateurs de tous âges peuvent participer.

Renseignements auprès du "Studio de Développement Artistique Benoît Hetman" à Bayeux (14400), 23 Place Saint-Patrice

CONTACT

Benoit HETMAN, président. 06 11 41 59 90. ⊠ benoithetman@gmail.com





AMICALE BOULISTE

L'Amicale Bouliste organise d'avril à septembre des concours de pétanque ouverts à tous.

Le boulodrome "Louis Lechevallier" se situe rue Saint-Sulpice près de l'atelier municipal.

CONTACT

David BELLANGER, Président. 06 60 10 17 82.

Pour information : il existe 2 autres boulodromes de loisirs sur la commune : à St Sulpice, près de l'église et au Parc Malas

THÉÂTRE DE LIENS

L'association propose à tous les publics de découvrir et approfondir la pratique du théâtre **amateur créatif et de qualité.** Convaincu que tout le monde peut faire du théâtre et que l'on peut en faire partout, le Théâtre de Liens promeut la pratique du théâtre et la création collective comme vecteurs de LIENS multiples et précieux...

Tous les jeudis, à la Salle des Fêtes, de 18h00 à 19h30 pour les enfants et de 20h00 à 22h00 pour les adultes.

CONTACT



Pour plus de renseignements sur les associations consulter le site internet de la mairie : www.saintvigorlegrand.fr

ÉTAT CIVIL 2020



Ils sont nés en 2020...

BALLET Coline, 24 Mars **BALLET Lola, 24 Mars** BREUILLY Lyam, 22 Juillet **DINEVAUT Raphaël,** 14 Octobre EGRET Eléanore, 11 Août FAUVEL Florine, 23 Mars **LECARPENTIER Calie**, 15 novembre LECLERCQ Maylon, 6 Octobre LE SAVOUREUX Paul, 18 Janvier LEPESQUEUX Camille, 29 Avril LEPOULTIER GENART Mia, 27 Août LEPROVOST Tao, 28 Janvier MADELAINE Milann, 17 décembre MARIE Ruben, 21 Août **NEMERY Aaron,** 4 Octobre PHILIPPE Zoran, 25 Février TEILLAC Swann, 29 Août VANDENDRIESSCHE Louison, 2 Mars



Ils se sont dit «oui»...

JULIEN Thomas et MEZEL Maud, 20 Juin MONSALLIER Aurélien et LETENNEUR Laure, 25 Juillet



Ils nous ont quitté...

BAUDOUIN Régine, 23 Avril BERTHELOT Pierre, 30 Janvier BIARD Annette, 6 Mars BLANDAMOUR Denise, 20 Décembre BORY Maryvonne, 26 Mai **BOUTRAIS Colette, 18 Mai BOUVET Roland, 15 Février** BURNEL Pierre, 29 Février CHITEL Jeanne, 14 Décembre **DEBRY Sylviane,** 2 Septembre **DELILLE Odette, 22 Juillet DENAGE Giuseppe,** 6 Mai **DUFORT Robert, 26 Février** EURIAT René, 11 Septembre FÉRON Jean-Claude, 2 Octobre FOUCU-MÉZIÈRE Fernande, 29 Décembre **GAUGUET Charles, 18 Novembre** GAZEL Louise, 2 Février **HAMON Jean-Claude,** 15 Août **HEUBERT Odette, 22 Juillet HUBERT Geneviève,** 12 Mars LAHAYE Simonne, 29 Avril **LAIR Jonas,** 25 Avril

LE PAPE Solange, 13 Décembre LECANU Anne-Marie, 2 Février LEFEBVRE Denise, 5 Juin **LEMARCHAND Néva,** 5 Avril LEPAILLEUR Daniel, 17 Novembre MARIE Daniel, 25 Juin MARIE Jacqueline, 22 Décembre MARTIN Juliette, 11 Mars MÉNAGE Patrice, 3 Avril MORDRET Thérèse, 9 Octobre MOREL Léonie, 9 Octobre PINSAULT Jean-Jacques, 14 Janvier PITARD Suzanne, 24 Décembre PLEY Yvette, 20 Septembre RIBIS Jacqueline, 10 Décembre RICHARD Maurice, 28 Octobre SAUVAGE Janine, 7 Septembre SINET Jammy, 27 Mars TITON Nicole, 10 Septembre TROMBINI Joseph, 5 Mars VANDAËLE Colette, 10 Avril VILLEDIEU Marcelle, 17 Mars WAEYAERT Solange, 18 Juillet

Guide des démarches administratives

POUR OBTENIR		Où s'adresser ?	Conditions Pièces à fournir	Coût	Observations
ÉTAT – CIVIL	Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent	Gratuit	Permet au retraité vivant en France d'attester de son existence auprès d'une caisse de retraite étrangère.
	Extrait de décès, mariage ou naissance	Mairie du lieu de l'événement	Noms, prénoms, date de l'évènement		Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée. www.acte-etat-civil.fr
	Mariage	Mairie du domicile ou de résidence	Acte de naissanceAttestation de domicileDossier à remplir en mairie		La publication de mariage doit être affichée à la porte de la mairie pendant 10 jours.
	PACS	Mairie de résidence commune des futurs partenaires	 Déclaration conjointe d'un PACS (cerfa n°15725*02) Convention de PACS Pièces d'identité en cours de validité Acte de naissance 		Prendre rendez-vous au préalable
	Tout acte d'état civil (Né, marié à l'étranger)	Service Central de l'État Civil 44941 Nantes Cedex 9	Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation		www.diplomatie.gouv.fr
IDENTITÉ	Carte d'identité	Mairies équipées de stations de recueil (Bayeux, Tilly sur Seulles, Trévières, Balleroy entre autres)	Prise de rendez-vous nécessaire	Gratuit (25€ en cas de	Mineurs : validité 10 ans
	Carte a Identite			perte ou vol)	Majeurs : validité 15 ans
	Passeport			Timbre fiscal ■ Majeurs 86€ ■ Mineurs : 42€ (+15 ans) 17€ (-15 ans)	Majeurs : validité 10 ansMineurs : validité 5 ans
Permis de chasser		Fédération départementale des Chasseurs 41 rue des Compagnons 14000 Caen	Renseignements auprès de la fédération	Droit d'inscription + redevance	Un examen a lieu chaque année Age au jour d'examen : 15 ans révolus. www.fdc14.com
Attestation de recensement		Mairie du domicile	 Livret de famille Carte d'identité du jeune concerné Justificatif de domicile récent 	Gratuit	Les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois de leur anniversaire ou dans les trois mois suivants.
Carte d'électeur		Mairie du domicile	Être français, majeur, jouir de ses droits civiques et politiques. Livret de famille, carte nationale d'identité, justification de domicile, preuve de contribuable.	Gratuit	Toute inscription est subor- donnée à une demande de l'intéressé. Les demandes sont recevables toute l'année.
Extrait n°3 casier judiciaire		Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex	Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation	Gratuit	Remplace dans certains cas le certificat de bonne vie et mœurs. www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3

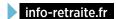
Répertoire numérique

BESOIN DE

Evaluer sa retraite

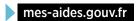
Évaluez votre future pension sur ce site qui regroupe les organismes de retraite obligatoires (de base et complémentaires).

Le relevé détaillé permet de vérifier que toutes les informations relatives à la carrière sont bien prises en compte.



Estimer ses aides sociales

Pas moins de 29 aides sociales (allocations familiales, logement, RSA...) sont recensées sur le simulateur mis en place pour les pouvoirs publics. Quelques minutes suffisent à vérifier si on y a droit, et pour quels montants.



Ajuster ses mensualités d'Impôts

Si votre taux de prélèvement à la source vous semble erroné, vous pouvez le modifier en ligne. Sans condition si la modification est à la hausse, d'au moins 10% ou de 200€ par an si elle est à la baisse.



Envoyer un courrier recommandé

Télécharger votre courrier ou rédigez-le directement en ligne, si nécessaire à l'aide d'une lettre type. Vous pouvez aussi scanner les documents à joindre. Une fois imprimé par la Poste, votre courrier peut être distribué de façon classique. Si le destinataire possède une identité numérique (IDN) validée par la Poste, vous pouvez lui adresser par mail.



Ouvrir son dossier médical partagé

Rassembler dans un carnet de santé numérique toutes ses données médicales (groupe sanguin, vaccinations, traitements en cours, hospitalisations, résultat d'examens...). Voilà la fonction du dossier médical partagé (DMP) utile notamment en cas d'urgence. A savoir, seul le patient choisit de donner ou pas accès à son dossier.





Contacter la Sécurité Sociale

Surveiller ses remboursements, archiver ses attestations, contacter un conseiller, voire prendre un rendez-vous...

Ouvrir un compte personnel sur le site de l'assurance maladie ne prend que quelques minutes et permet d'effectuer de nombreuses démarches.

A savoir une fois le compte numérique ouvert, la sécurité sociale ne vous enverra plus de courrier papier.



S'identifier une fois pour toutes

S'identifier sur le site d'un service public, puis passer d'un portail à un autre sans avoir besoin de se reconnecter, c'est ce que permet FranceConnect, système d'authentification qui vous permet d'être reconnu par l'ensemble des services publics en ligne.



Un acte d'état civil

Les conditions d'obtention d'un acte d'Etat Civil en ligne varient selon les documents souhaités (acte de naissance, mariage, décès...) mais aussi selon l'auteur de la demande. Certaines communes disposent de formulaires de demande spécifiques. La démarche est toujours gratuite sur ce site officiel donc fuyez les sites payants.



Un passeport ou une carte d'identité

Remplir en ligne le formulaire pour un passeport (après avoir acheté un timbre fiscal dématérialisé sur Timbres.impots.gouv.fr) ou une carte d'identité.

Prendre rendez-vous en mairie pour présenter les pièces justificatives. Le numéro remis lors du dépôt de dossier en mairie vous permettra de suivre son avancement sur internet



Une carte grise

Procédure obligatoire pour obtenir un certificat d'immatriculation. Scannez les pièces nécessaires (justificatif de domicile, carte grise barrée par l'ancien propriétaire...)

Renseignez les informations demandées et payez en ligne. Vous recevrez votre carte grise par courrier, en principe dans les 7 iours.



Déclic numérique

Vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques ? Vous souhaitez prendre confiance, progresser dans votre usage au quotidien ou simplement utiliser du matériel informatique ? Bayeux Intercom vous propose gratuitement, avec l'aide de ses partenaires, des solutions pour répondre à l'essentiel de vos besoins.

Des ateliers gratuits adaptés aux différents niveaux

Pour apprendre à se servir d'un ordinateur, télécharger des photos ou des vidéos de votre appareil pour les stocker sur un ordinateur, créer un compte sur les sites de services publics ou autres, télécharger une application sur votre tablette ou votre smartphone, mettre en page un CV, faire des achats en ligne, utiliser des logiciels d'appel audio et vidéo de type Skype ou WhatsApp, protéger vos données personnelles...

CONTACT: Espace Public Numérique 02 31 92 11 08.



■ Des fiches pratiques et matériel informatique à la médiathèque Les 7 lieux

Vous pourrez progresser ou être guidé(e) dans vos démarches en ligne en consultant les fiches pratiques à disposition. accèder librement à du matériel informatique, vous connecter à internet, scanner et imprimer des documents.

■ Un accompagnement individuel par les partenaires pour les démarches administratives

Vous avez besoin d'aide dans toutes vos démarches administratives en ligne. Les partenaires opérationnels du dispositif Déclic Numérique prennent le relais en termes d'accompagnement spécifique, propre à leurs compétences

CAF Bayeux 08 10 25 14 10 / CPAM Bayeux 08 10 25 14 10 / CARSAT Hérouville 39 60 / MSA Bayeux 02 31 25 39 39 / Pôle emploi Bayeux 09 72 72 39 49 / Mission locale Bayeux 02 31 92 60 55 / CCAS Mairie St Vigor 02 31 92 10 23

Dispositif inscrit dans une démarche départementale dans le cadre du réseau calvadosien d'inclusion numérique.

Source : Bayeux Intercom





Elections Inscription & déroulement

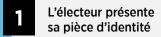
Vous êtes âgé d'au moins 18 ans, de nationalité française et jouissez de vos droits civils et politiques ; vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année.

Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Mais les personnes déménageant pour des raisons particulières après cette date, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour de scrutin. Il s'agit des personnes déménageant pour une des raisons suivantes :

- Suite à un départ en retraite (agent public)
- Pour des raisons professionnelles

Les étapes de l'opération de vote





L'électeur prend une enveloppe et les bulletins de vote à disposition



L'électeur se rend à l'isoloir (PASSAGE OBLIGATOIRE)



L'électeur se présente à l'urne et dépose son enveloppe après contrôle de son identité



L'électeur signe la liste d'émargement



Sa carte d'électeur et sa pièce d'identité lui sont rendues



Pour vous inscrire. 3 solutions:

sur www.service-public.fr

(rubrique particuliers/services en ligne et formulaires). Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

par correspondance

en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité, votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.

en mairie

muni de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire de demande d'inscription complété.

Le formulaire de demande d'inscription n°12669*02 est disponible sur www.service-public.fr.

Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour participer aux élections municipales et européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Pour rappel, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour la participation au vote.

Les documents acceptés sont :

- la carte nationale d'identité
- le passeport
- la carte vitale avec photographie
- le permis de conduire sécurisé au format «Union Européenne » (1)

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

Nous vous rappelons que pour la validité de votre vote, le passage par l'isoloir est obligatoire.

(1) Et aussi : la carte d'identité de parlementaire avec photographie (délivrée par le président d'une assemblée parlementaire), la carte d'identité d'élu local avec photographie (délivrée par le représentant de l'État), la carte de combattant avec photographie (délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre), la carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, la carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, la carte d'identité ou carte de circulation avec photographie (délivrée par les autorités militaires), le permis de chasser avec photographie (délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage), le récépissé valant justification de l'identité (délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire en application de l'art. L.224-1 du code de la sécurité intérieure).

RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS



ANIMATIONS COMMUNALES

Club des Ainés

Nelly RAFFIN, présidente.

CONTACT: Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 05 08

Comité des Fêtes

Jacky BULOT, président.

CONTACT: Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 87 64 / 06 08 50 55 79

Comité de Jumelage Colden Common/St Vigor le Grand

Janine VAN ELSÜE, présidente.

CONTACT : Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 88 31

Le Souvenir -Amicale d'Anciens Combattants

Marcel MARIE, président.

CONTACT: Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 16 72

AIDE & SOLIDARITÉ

Alcool Assistance

Gilles MOREAU, président.

CONTACT: 11 impasse Prud'homme 14400 Bayeux 06 21 21 34 28 / 07 62 54 39 48

Bessin Bien-Être

CONTACT: 33 rue Saint-Exupère 14400 Bayeux 06 01 98 39 84 ⊠ enrbessin@gmail.com

Le P'tit Plus

CONTACT : ZA St Exupère 14400 Saint-Vigor-le-Grand 06 88 84 40 85

Les Dérailleurs

Marc LE ROCHAIS, responsable d'antenne.

CONTACT: 14400 Bayeux ☑ Patrick.chalmel@sfr.fr

Téléthon

Michel RAFFIN, coordinateur.

CONTACT: Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 05 08 ⊠ michel.raffin@orange.fr

CULTURE & LOISIRS

Amicale Bouliste

David BELLANGER, président. **CONTACT**: 4 Village Saint-Exupère

14400 Saint-Vigor-le-Grand 06 60 10 17 82

Le Radeau

David LEMARESQUIER, président

CONTACT: Stade Marcel Garnier 14400 Saint-Vigor-le-Grand 06 14 39 03 23 ⊠ lemaresquier@yahoo.fr

Les Sélectionneurs d'Animaux de Basse-Cour

Alain PARENTI, président.

CONTACT: Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 80 21 69

NTBH Production

Benoit HETMAN

CONTACT: 23 place St Patrice 14400 Bayeux 06 11 41 59 90 / 02 31 92 67 73 www.ntbh.fr

Théâtre de Liens

Laurence LONGUET, Coordinatrice artistique et culturelle.

CONTACT: 06 80 53 92 70

ÉDUCATION/JEUNESSE

Amicale des Parents d'Éleves

Amélia BERTHAUME, présidente.

CONTACT: Écoles primaire et maternelle, 13 rue de Courseulles 14400 Saint-Vigor-le-Grand ☑ apesaintvigor@gmail.com

Micro-Créches Les Gribouilles & Coline

François ANDRÉ, président.

CONTACT: 6 rue de l'église 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 14 08 03 37 ☑ mclesgribouilles@gmail.com www.creche-lesgribouilles.fr

FORME & BIEN-ÊTRE

Adapt Gym St Vigorienne

Bernard POULAIN, président.

CONTACT: Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 67 73

Capoeira Lagoa Azul St Vigor

Nicolas FANZINI, président.

CONTACT: 21 ter clos Saint-Martin 14400 Saint-Vigor-le-Grand 06 32 88 62 19 / 06 26 68 67 46

La Voie du Mouvement

Alain KOPANICKI, président.

CONTACT: 31 rue Jules Verne 14400 Saint-Vigor-le-Grand 06 88 45 17 97 / 02 31 92 84.51

Mille et Une Danses

Karine LEMOING, présidente.

CONTACT: 20 rue Saint-Malo 14400 Bayeux 06 74 68 56 53

Prãnayoga

Chantal HALLARD, présidente.

CONTACT: Chemin de Pouligny 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 90 08 / 02 31 39 60 71

Top Form'

Françoise MARIE, présidente.

CONTACT: Mairie, 9 rue de la Mairie 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 21 51 64 / 06 63 56 96 18 ⊠ mariefrancoise2307@neuf.fr

O.DI.CAN.CAR

Chantal LENOIR, présidente.

CONTACT: Mairie 37, place Edmond Paillaud 14480 Creully sur Seulles 06 62 59 52 70 ☑ jeanpierre_lenoir@bbox.fr

SPORT

A.S.S.V. (FOOTBALL)

Jean-Claude SANCHEZ, président.

Etoile Cycliste St-Vigorienne

Jacky BULOT.

CONTACT: 27 rue Saint Sulpice 14400 Saint-Vigor-le-Grand 02 31 92 87 64 / 06 08 50 55 79 ⊠ jacky.bulot@wanadoo.fr

LES NUMÉROS UTII FS



URGENCES

15 SAMU

18 **POMPIERS** ou 02 31 51 17 70

17 **GENDARMERIE**

ou 02 31 51 12 20

HÔPITAL 02 31 51 51 51 **ENEDIS** 09 72 67 50 14

dépannage

0 800 47 33 33

dépannage

GRDF

ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS

Bayeux Intercom

02 31 51 63 00

Collectéa (collecte déchets ménagers)

02 31 92 54 93

Conseil départemental

02 31 51 14 14

Direction Départementale du Territoire et de la Mer

02 31 51 17 20

Ecole de St Vigor

02 31 92 33 26

Centre des Finances

02 31 51 44 40

Mission Locale du Bessin au Virois

02 31 32 60 55

Paroisse Notre-Dame du Bessin

02 31 92 01 85

Pôle Emploi

Candidat 3949 / Employeur 3995

Préfecture Caen

02 31 30 64 00

Sous-Préfecture Bayeux

02 31 51 40 50

Stade municipal

02 31 51 93 91

Seroc (déchetterie)

02 31 51 69 60

Espace Public Numérique

02 31 92 11 08

Médiathèque les 7 lieux

02 31 51 20 20

SOCIAL

Assistante sociale

02 31 51 38 15

Centre de loisirs

02 31 92 10 23

Dispositif Médico-Educatif

02 31 92 40 20

Epicerie solidaire «Le P'tit Plus»

06 88 84 40 85

Maison de retraite

«Les Hauts de l'Aure»

02 31 51 93 78

Maison de retraite

«Notre-Dame de la Charité»

02 31 92 01 49

Micro-crèche

«Les Gribouilles & Coline»

02 14 08 03 37

OSYS (Lutte contre les violences conjugales)

06 88 84 40 85

Taxi Saint-Vigor-le-Grand

06 69 39 01 04

SANTÉ

Médecins

Docteur FERRON

02 31 92 71 06 **Docteur SALELLES** 02 31 92 54 93

Docteur WAYMEL 02 31 51 77 00

Harmonisation énergètique

Mémoires cellulaires

TARAUD Valérie 06 72 18 52 47

Infirmiers

GOULET Flora 02 31 92 10 09

VAN DEN

06 83 13 14 78

BUSSCHE F.

Kinésithérapeutes

BOULLOT Thomas et Julie

MAILLARD Laurent

02 31 21 30 27

LECLERE Romain 06 60 02 76 78

Kinésiologue

COSTA Patricia 06 73 50 35 56 Orthoptiste

LEPELTIER Marie

02 31 22 76 14

Ostéopathes kinésithérapeutes

BLIN Delphine

02 31 92 16 27

et Erick

DAL PONT Marco

02 31 21 13 75

Médecine traditionnelle chinoise

DE CRIGNIS Anne 06 70 42 42 00

Pharmacie

LIZER Dominique 02 31 92 92 68

Sophrologues

BEHUE Corinne GIDON Mathilde

06 89 91 60 08 06 09 14 34 10

Réflexologues

HELIE Karen

06 26 25 77 77

SABINE-AUDOUX

06 52 95 74 23

Sandrine